



HAL
open science

Forum valoriser les ressources locales : un autre regard sur la richesse des territoires?

Frederic Wallet

► **To cite this version:**

Frederic Wallet. Forum valoriser les ressources locales : un autre regard sur la richesse des territoires?. Séminaire national du réseau rural français, Réseau Rural Français (RRF). FRA., Nov 2013, Dijon, France. hal-01198213

HAL Id: hal-01198213

<https://hal.science/hal-01198213v1>

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Les territoires ruraux prennent leur avenir en main !
Des campagnes innovantes au cœur de la métropolisation



Le webzine du séminaire
DIJON, 26 ET 27 NOVEMBRE 2013



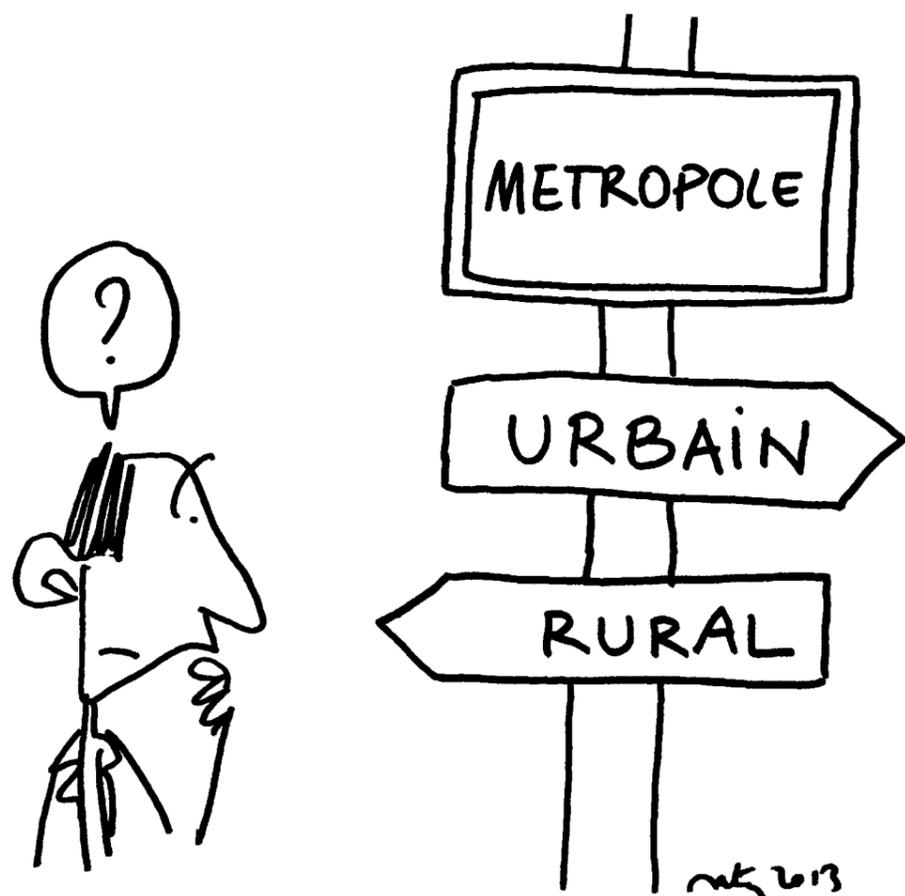

 État républicain et démocratique
 REPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE
 DÉLÉGATION
 INTERMINISTÉRIELLE
 À L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE ET À
 L'ATTRACTIVITÉ RÉGIONALE

Cofinancé par l'Union Européenne

FEADER
 Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :
 l'Europe investit dans les zones rurales


 Agence de Services
 et de Paiement


RCT
 Cellule nationale d'animation
 du Réseau rural français



SOMMAIRE

Introduction

Dijon les 26 et 27 novembre 2013 : Le grand rendez-vous du Réseau rural français

Un séminaire national du Réseau rural français s'est déroulé les 26 et 27 novembre 2013. Il avait pour thème : « Les territoires ruraux prennent leur avenir en main, des campagnes innovantes au cœur de la métropolisation ». Le séminaire a valorisé et mis en débat les travaux réalisés par le Réseau rural français depuis 2009 ainsi que les réussites des territoires ruraux au regard des enjeux de la stratégie européenne UE 2020 et de sa déclinaison dans la programmation 2014-2020 ; il s'est attaché à imaginer des politiques publiques audacieuses pour accompagner les dynamiques territoriales.

Une forte mobilisation nationale et européenne

Plus de 600 participants ont concouru au succès de la manifestation au nombre desquels des délégations de 18 États membres, et de très nombreux acteurs de terrain, élus, organisations nationales, services de l'État qui pilotent le réseau rural (DATAR et Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt), en liaison avec l'Association des Régions de France. Tous ont activement participé à la rencontre par leurs interventions et contributions, qu'ils en soient remerciés.

L'énergie et l'accueil de la Bourgogne

Entreprendre en milieu rural peut paraître plus aisé en campagne qu'en ville en raison, entre autres, d'un accès plus abordable au foncier. Mais est-ce la réalité ? Les échanges sur cette place ont abordé les facteurs favorables et les freins à l'entrepreneuriat rural, l'émergence des projets collectifs qui ouvrent de nouvelles voies dans ce domaine et l'accompagnement des porteurs de projet.

Un « webzine » pour rendre compte de l'évènement

Conférence-débat, tables rondes, forums thématiques, expositions, projections vidéo et Village des initiatives ont rendu compte de la richesse du réseau rural, du foisonnement et de la diversité de dynamiques rurales. Sans prétendre restituer l'exhaustivité des interventions et des échanges, le magazine que vous consultez entend en présenter l'essentiel sous une forme attractive associant textes, photographies, dessins, vidéos et extraits sonores.

VIDÉO



RECTO / VERSO

Retour en images sur le séminaire et ses coulisses.

Vidéo réalisée "en live" et projetée le deuxième jour de la rencontre

OUVERTURE

Des territoires ruraux et urbains complémentaires	08
---	----

CONFÉRENCE-DÉBAT

La ruralité, c'est la modernité	12
---------------------------------------	----

LE RURAL EN ACTIONS, DES CLÉS POUR DEMAIN

FORUM A Valoriser les ressources locales : un autre regard sur la richesse des territoires	16
FORUM B LEADER, une réussite fondatrice	20
FORUM C Développement économique par l'inclusion sociale : des synergies à construire ?	24
FORUM D Organisation des territoires et des services : planification spatiale, mobilité et accessibilité au service des citoyens	28

LE VILLAGE DES INITIATIVES

Espace croissance territorialisée	35
Espace LEADER	36
Espace croissance intelligente	37
Espace Europe	38
Espace croissance et environnement	39
Espace croissance inclusive	40
Réseau rural Bourgogne	41
Villages du futur / Espace vidéo	42
Déambulation autour du Village et convivialité	43



DESSIN EN DIRECT

Comment Maty travaille ?	46
--------------------------------	----

CONFÉRENCE

Fonds européens : prêts pour 2014	50
---	----

QUELS NOUVEAUX LEVIERS POUR LES TERRITOIRES ?

FORUM E Approches territoriales intégrées : où en est-on ?	56
FORUM F Jeunes et seniors : forces vives des dynamiques territoriales	60
FORUM G Quelle organisation des acteurs pour répondre aux défis de l'ingénierie ?	64
FORUM H Des clés pour l'innovation : de l'émergence à la diffusion	68

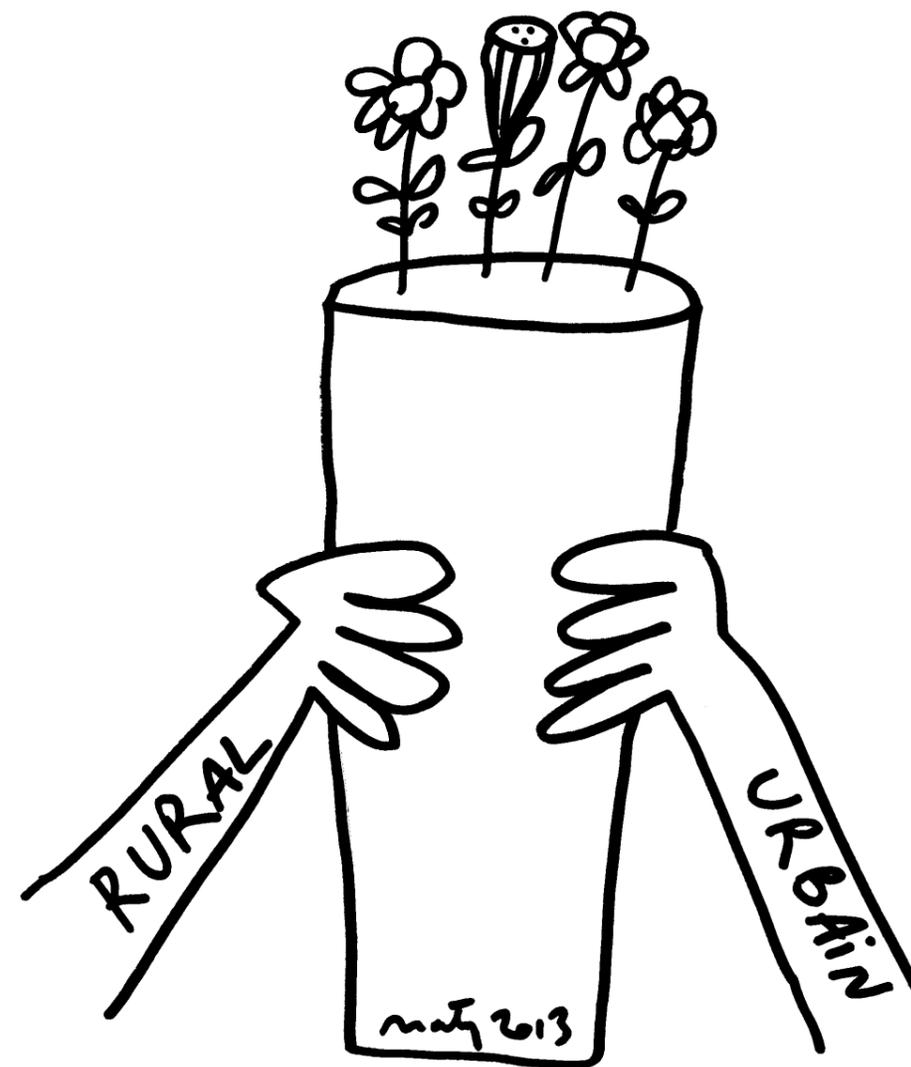
TABLE RONDE

Pour des projets cohérents et fédérateurs des territoires	74
---	----

DISCOURS DE CLÔTURE

Des propositions concrètes pour le Réseau rural français	80
--	----

OUVERTURE



OUVERTURE



Des territoires ruraux et urbains complémentaires

LES INTERVENANTS ET PARTICIPANTS DE LA PREMIÈRE PLÉNIÈRE DU SÉMINAIRE NATIONAL DU RÉSEAU RURAL QUI S'EST TENU LES 26 ET 27 NOVEMBRE 2013 À DIJON, EN SONT CONVAINCUS : ESPACES RURAUX ET URBAINS DOIVENT ÊTRE COMPLÉMENTAIRES. D'AUTANT QUE LES TERRITOIRES RURAUX DISPOSENT DES RESSOURCES POUR INVENTER DE NOUVELLES FORMES DE VIE ET D'ACTIVITÉ QUI PEUVENT ÊTRE PROFITABLES AU PLUS GRAND NOMBRE...

Ouvrant le séminaire du Réseau rural français, qui se déroulait à Dijon, les 26 et 27 novembre 2013, les différents élus - Benoît Bordat, conseiller à la mairie de Dijon représentant François Rebsamen, sénateur-maire de Dijon et François Patriat, président du Conseil régional de Bourgogne - ont plaidé en faveur d'une égalité et d'une complémentarité entre les territoires ruraux et urbains. Selon Benoît Bordat, « *La création d'emploi passe par une synergie entre les espaces de vie ruraux et urbains. Les espaces ruraux sont des foyers de croissance et de développement durable qui*

offrent une vraie qualité de vie. Ils abritent en outre des entreprises non délocalisables, riches en savoir-faire et en valeur ajoutée. » Si les deux élus considèrent les métropoles comme des moteurs essentiels pour le développement régional, ils estiment que cela doit se faire en parfaite complémentarité avec les autres villes proches et les territoires ruraux environnants. Ces derniers doivent pouvoir mettre en place des projets innovants en termes de logements, d'offres culturelles, d'emplois... en s'appuyant sur leurs potentialités locales.



Un pacte rural pour 2014

Afin de consolider cette solidarité entre territoires urbains et ruraux qu'elle qualifie de « *producteurs d'innovation* », Cécile Duflot ministre à l'Égalité des territoires et du Logement, a annoncé la création début 2014 d'un commissariat général à l'Égalité des territoires. Celui-ci s'inscrit dans un pacte rural comportant des mesures en faveur des services au public (création de 1 000 maisons de services au public), d'une revitalisation des centres-bourgs, des usages du numérique et de l'émergence de territoires durables. Elle souhaite renforcer la participation citoyenne dans les projets et compte sur le Réseau rural français pour promouvoir l'innovation et la coopération.

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, souhaite également rendre les habitants acteurs de leur territoire. Il cite notamment l'implication des agriculteurs via les Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) et annonce la tenue en 2014, d'un Printemps des territoires pour préparer les grands défis à venir : démographiques, agricoles, énergétiques et écologiques.

AUDIO

-  **PATRICE JOLY** - PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA NIÈVRE :
Pour de nouvelles ruralités !
-  **MATHILDE HOUZE** - RÉSEAU RURAL PACA :
Pour de nouvelles réponses !
-  **SIMON BESNARD** - MRJC :
Pour l'insertion des jeunes !

Apporter de nouvelles réponses

Un premier tour de salle a révélé les attentes des participants pour les deux jours de séminaire :

- comprendre les évolutions et les enjeux futurs des territoires ruraux,
- croiser les travaux et expériences entre acteurs du Réseau,
- se faire l'écho d'initiatives comme la démarche des « *Nouvelles ruralités* », portée par les départements de l'Allier, du Cher, de la Creuse et de la Nièvre,
- apporter de nouvelles réponses transversales en faveur du « *bien vivre* » des territoires ruraux, notamment pour permettre aux jeunes d'y vivre,
- définir la place du développement rural dans l'attractivité future du monde rural,
- envisager l'avenir du monde rural dans un contexte de fragilité budgétaire des collectivités, de profusion de lois et souvent de manque de temps pour bien les appliquer.

VIDÉOS



INTRODUCTION À LA RENCONTRE : FRANÇOIS PATRIAT
Président de la Région Bourgogne



MESSAGE DE CÉCILE DUFLOT
Ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement



MESSAGE DE STÉPHANE LE FOLL
Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

CONFÉRENCE- DÉBAT

Animation : Sylvie Lecalvez, l'Acteur rural





La ruralité, c'est la modernité

QU'EST-CE LA RURALITÉ AUJOURD'HUI ? QUELS SONT SES ENJEUX D'AVENIR ?

HERVÉ KEMPF, RÉDACTEUR EN CHEF DE REPORTERRE ET MONIQUE POULOT, GÉOGRAPHE UNIVERSITAIRE À PARIS X NANTERRE, ÉTAIENT CHARGÉS D'APPORTER LEUR ANALYSE ET QUELQUES ÉLÉMENTS DE RÉPONSE.

Le premier constat est démographique. Si les territoires ruraux se repeuplent depuis le milieu des années 70, il a fallu attendre les deux derniers recensements, pour voir le solde naturel redevenir à son tour positif. Ces nouvelles populations rurales ont des profils très différents selon les territoires : périurbains, littoraux, enclavés... Certains espaces ruraux reçoivent par exemple une catégorie plutôt âgée d'habitants qui les questionne en termes d'offre de services de santé, de logements adaptés ou encore de commerces de proximité.

Vivre à la campagne redevient moderne

Au-delà de ces aspects démographiques, la vision de la campagne en France, selon les deux intervenants, a également évolué. La ville qui symbolisait jusqu'alors le progrès devient invivable et ingérable. Les contraintes urbaines - pollution, coût du logement, encombrement des transports et des services, etc. - ont pour

effet de redorer l'image de la campagne où il est aujourd'hui possible, notamment pour les jeunes, de réinventer un nouveau mode de vie et de travail. Hervé Kempf pense qu'il faut en profiter pour changer les mentalités, relocaliser les activités et ainsi engager une transition écologique dont les enjeux sont de plus en plus prégnants. Ces valeurs de proximité, véhiculées par la campagne, font néanmoins face à une logique mondiale croissante de compétition, où les villes et les entreprises, ont pour seul objectif, selon Hervé Kempf, de grossir toujours plus.



« Même en région, les petites villes absorbent les campagnes. Comme les villes sont dépendantes des campagnes sur les plans alimentaires et énergétiques, elles doivent repenser leur économie. On a le sentiment que cela se fait dans une logique où la domination de la ville est clairement revendiquée. » Et pendant ce temps, d'après des témoignages de la salle, confirmés par Monique Poulot, le monde rural est confronté à une accentuation plus forte des inégalités par rapport à la ville.

Des innovations transposables en ville

Renforcer la coopération entre territoires, organiser l'intégration des nouveaux ruraux et penser aux territoires qui accueillent des populations précaires, mieux gérer et valoriser les ressources locales, dynamiser l'économie rurale via des emplois solidaires qui répondent à des besoins non satisfaits, renforcer des pôles de ressources et de savoir-faire à la campagne... Loin d'être défaitistes, suite aux analyses des deux intervenants, les participants ne manquent pas d'idées pour inverser les tendances. Certains pensent même qu'il est temps aujourd'hui de dépasser les représentations toutes faites d'oppositions entre ville et campagne.

Ces territoires ayant besoin les uns des autres, Thierry Cann, directeur du Pôle métropolitain de Brest, préfère parler d'opportunité de développement plutôt que d'opposition. « À Brest, les coopérations se font naturellement entre professionnels ruraux et urbains pour, par exemple, alimenter des chaufferies bois en ville. » Dans certains territoires ruraux plus isolés - des Lozériens par exemple, nombreux dans la salle - les habitants ont le sentiment d'être oubliés. Jean Horgues-debat, directeur de l'Adrets¹, pense justement, que c'est dans ces situations de désertification que s'inventent des solutions innovantes pour s'en sortir, comme les maisons où sont rassemblés tous les services au public. Des solutions qui peuvent ensuite être transposées dans des quartiers urbains par exemple.

Les deux intervenants en sont convaincus : si l'économie dominante mondialisée ne fait pas de cadeau, les territoires ruraux disposent de suffisamment de ressources pour inventer leurs propres modèles, créer des espaces de discussion à plusieurs échelles et articuler différents espaces d'actions.

¹ Adrets : Association pour le développement en réseau des territoires et des services.

AUDIO

-  **BRUNO BETHENOD** - PRÉSIDENT DES COMMUNES DES MAIRES RURAUX : **Du temps pour les politiques rurales stables !**
-  **HANANE ALLALI-PUZ** - MAAF : **Repenser la métropolisation !**
-  **THIERRY CANN** - DIRECTEUR DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE BREST : **Dépasser le clivage méchants urbains/gentils ruraux !**
-  **JEAN HORGUES-DEBAT** - ADRETS : **Demain s'invente dans le rural !**

VIDÉOS

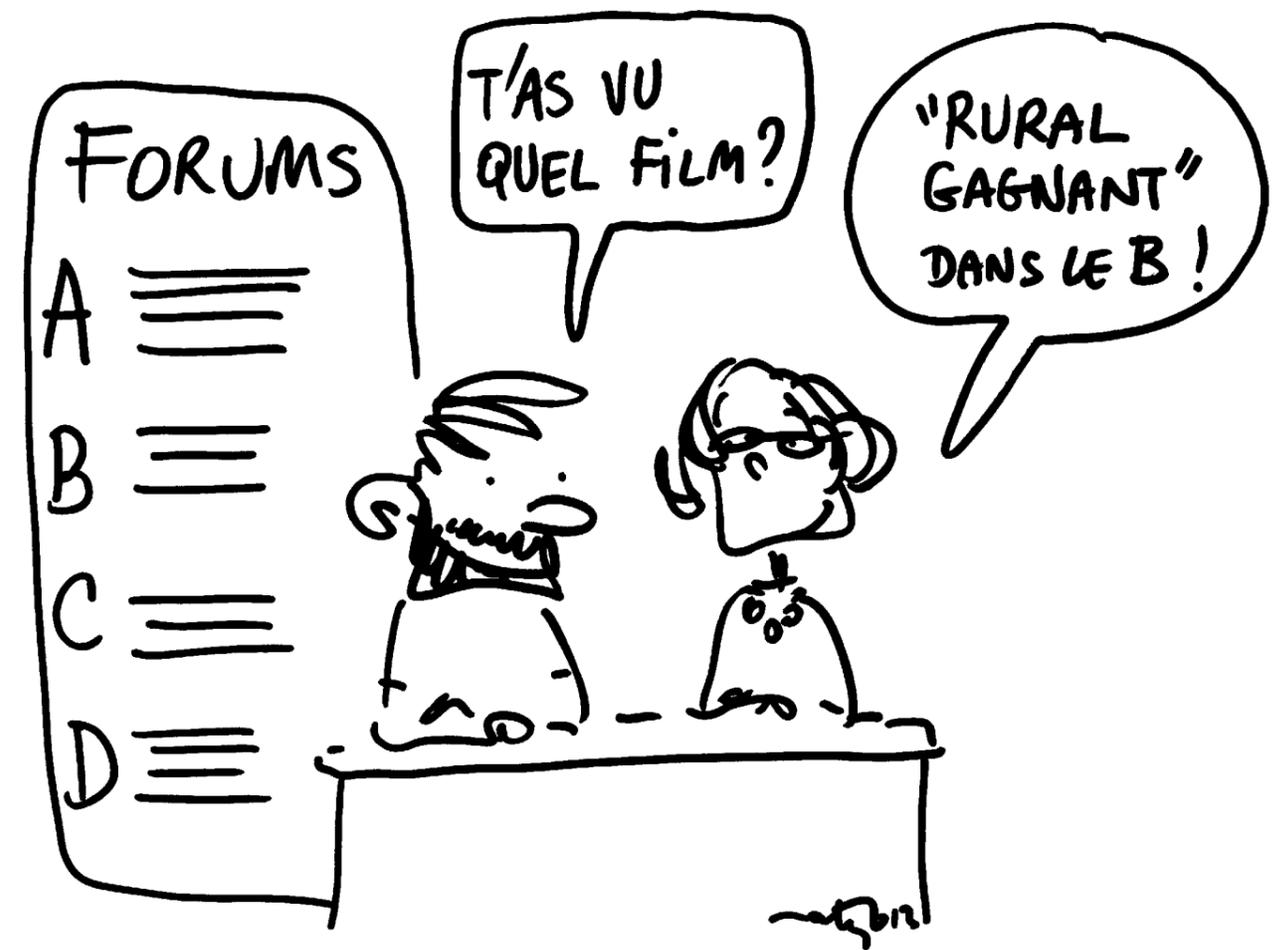


MONIQUE POULOT - Géographe universitaire à Paris X Nanterre



HERVÉ KEMPF - Rédacteur en chef de Reporterre

**LE RURAL
EN ACTIONS,
DES CLÉS
POUR DEMAIN**



FORUM A VALORISER LES RESSOURCES LOCALES : UN AUTRE REGARD SUR LA RICHESSE DES TERRITOIRES ?



IDENTIFICATION ET VALORISATION DES RESSOURCES : QUELLES MODALITÉS, QUELLES LIMITES, QUELS IMPACTS AU NIVEAU DU TERRITOIRE ?

Le défi collectif de la valorisation des ressources locales

ET SI VALORISER LES RESSOURCES LOCALES ÉTAIT AVANT TOUT UN NOUVEAU REGARD PORTÉ SUR LA RICHESSE DES TERRITOIRES, POUR Y DÉBUSQUER DES POTENTIELS EN SOMMEIL ET LES RÉVÉLER ? ANIMER DANS LA DURÉE UN PARTENARIAT LOCAL, METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE QUI PERMETTE UNE GESTION EN COMMUN DE LA RESSOURCE ET DÉFINIR ENSEMBLE LES VALEURS QU'ON SOUHAITE DÉVELOPPER SUR LE TERRITOIRE SONT AUTANT DE RECOMMANDATIONS PROPOSÉES DURANT CE FORUM.

Comment révéler des potentialités locales et activer une ressource territoriale ? À travers plusieurs témoignages, le forum a permis d'identifier des leviers clés. Dans le Parc naturel régional (PNR) du Gâtinais français, le programme LEADER a soutenu le développement de circuits courts alimentaires et non alimentaires. Dans ce cadre, depuis 2008, le territoire travaille à la création d'une filière valorisant le chanvre local. Grâce à un plan de formation, un noyau dur d'agriculteurs s'est formé pour développer ce nouveau débouché. « C'est une culture que nous avons

découverte. Elle ne nécessite aucun produit phytosanitaire, elle nettoie les parcelles et a des vertus agronomiques, explique Nicolas Dufour, président de l'association Chanvre Avenir. Nous avons réalisé des essais en culture puis élaboré un business plan. En 2011, nous avons pris la décision de créer une usine de défibrage. » Une SARL regroupant sept agriculteurs devrait transformer la récolte 2015. À terme, 900 ha (90 agriculteurs dans un rayon de 40 km) devraient être cultivés pour fournir un isolant utilisable localement dans le bâtiment et des fibres à intégrer

dans l'industrie des bioplastiques. Une Scop devrait également produire des blocs chaux-chanvre sur place. « LEADER a eu un effet levier, en finançant une animation, des formations rapides et une ingénierie financière et technique, » analyse Arnaud Charpentier, responsable du pôle développement local du PNR. Les habitants qui utilisent du chanvre pour isoler leur maison bénéficient d'aides financières majorées, et les collectivités doivent utiliser le chanvre et le bois local si elles veulent obtenir des subventions.

Un partenariat durable

Sur l'agglomération de Besançon, c'est l'opportunité d'un financement européen EQUAL (FSE) qui a lancé le projet Sauge autour d'un partenariat solide entre la ville, l'Afip, la chambre d'Agriculture et le lycée agricole pour développer des expériences d'approvisionnement local en restauration collective, de marchés de producteurs, un système de commandes de paniers par Internet et une Amap. « Nous avons instauré des habitudes de travail assidu avec des élus et des techniciens, qui ont été prolongées après la fin du programme EQUAL, » note Cécile Piganiol, chargée de mission environnement du Grand Besançon. Aujourd'hui, le projet franchit une nouvelle étape : face à un déficit en maraîchage local, un travail est engagé sur le foncier et l'installation. L'intercommunalité crée une pépinière d'activités agricoles pour permettre à trois maraîchers de tester leur projet dans le cadre d'un contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) porté par une coopérative d'activité et d'emploi. Six hectares, initialement destinés à une zone d'activité économique, vont être dédiés au maraîchage pendant au moins 15 ans. Un Jardin de Cocagne limitrophe assurera la mise à disposition de matériel et l'encadrement technique. La collectivité investit dans un bâtiment, un forage et un système d'irrigation, en espérant voir un jour ces maraîchers s'installer définitivement sur son territoire.

L'ingénierie décisive

« Les ressources ne sont pas données sur les territoires, on a des potentialités qu'il convient de révéler, analyse Frédéric Wallet, chercheur à l'Inra qui coordonne les PSDR (voir onglet "en savoir plus"), afin de rebondir sur ces initiatives et l'opération menée sur la communauté de communes de Monts d'Azur autour de la valorisation des activités artistiques et d'artisanat d'art (voir vidéo). L'idée de révélation est essentielle. La qualité de l'ingénierie territoriale et la capacité à travailler collectivement, dans la durée sont décisives. » Anne Carton, chef de projet à la Plateforme régionale développement rural de Rhône Alpes, observe souvent un déficit d'ingénierie dédiée aux ressources locales. La démarche de construction d'offres d'activités mise en œuvre pour révéler les potentiels des territoires en Rhône Alpes est à saluer. De même, en région Centre, le dispositif Idées en campagne permet d'accompagner l'émergence d'initiatives innovantes et partenariales. « On observe une diversité de métiers : ingénierie financière, de médiation, de soutien aux acteurs, mais aussi structuration de démarches collectives, accompagnement à la prise de risque... constate Frédéric Wallet. C'est aussi une capacité des acteurs qui accompagnent, à se redéployer et à adapter leurs missions pour suivre la maturation du projet et continuer à stimuler la démarche. »



→ EN SAVOIR PLUS

FORUM A VALORISER LES RESSOURCES LOCALES : UN AUTRE REGARD SUR LA RICHESSE DES TERRITOIRES

Une gestion en commun

Le forum s'est aussi attaché à identifier des écueils contre lesquels se prémunir lorsqu'on souhaite développer des ressources territoriales. Le risque d'épuisement de la ressource a été évoqué par Emmanuel Cuchet, chargé de mission forêt au PNR du Morvan. Des milliers d'hectares de résineux arrivent à maturité sur ce territoire et répondent à une demande très forte de l'industrie nord européenne. « *Nous cherchons à développer une sylviculture et une gestion durables de la forêt pour mieux valoriser le bois d'œuvre, explique-t-il. Il faut trouver un bon compromis entre économie et écologie.* » Pour éviter de voir partir la valeur ajoutée à l'extérieur du territoire, le PNR cherche également à valoriser la biomasse localement pour réduire les coûts énergétiques en développant un réseau de chaufferies bois. « *Si au sein d'un collectif, des stratégies commencent à diverger, on peut avoir une moindre valorisation de la ressource, souligne Frédéric Wallet. Il y a donc nécessité de trouver des modalités de gouvernance territoriale qui permettent une gestion en commun de la ressource, à la fois pour la valoriser, mais aussi pour faire face au risque d'épuisement de cette ressource. Cela prend toujours du temps.* »

Des valeurs définies localement

Comment mesurer l'impact du développement de ces ressources sur les territoires ? « *C'est ce qu'ont tenté d'appréhender des conseillers de chambres d'Agriculture autour de seize filières territorialisées : relance du porc noir de Bigorre, valorisation du bois énergie dans une région bocagère ou marque territoriale dans une région céréalière...* » explique Anne Lemaire, chargée de mission à l'Assemblée permanente des chambres d'Agriculture (APCA). Le recueil publié par l'APCA présente des éléments chiffrés (nombre d'emplois, chiffres d'affaires dégagés) mais aussi d'autres impacts plus subjectifs à évaluer : préservation d'une ressource naturelle (châtaigneraie, bocage, zone humide), dynamiques d'acteurs, image du territoire... Emmanuel Clerc, du PNR du Morvan, souligne le décalage entre l'approche des territoires, souvent qualitative de l'évaluation (décloisonnement des filières, émergence de projets nouveaux, innovation organisationnelle, process), et celle des partenaires financiers centrée sur le taux de consommation des programmes, le nombre d'emplois créés... « *Dans la relation avec un financeur, ce qui serait intéressant, c'est de pouvoir proposer ses propres indicateurs, plutôt qu'une démarche normative avec les mêmes indicateurs pour tous les projets* », préconise Joseph Leblanc, du réseau des espaces test agricoles. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le réseau rural régional a étudié quatre initiatives territoriales et publié un guide sur la valorisation des ressources locales par et pour les territoires ruraux. « *Nous sommes revenus à une définition du Larousse : la valeur est définie comme l'importance, le prix attaché, subjectivement, à quelque chose, rappelle Mathilde Houzé, animatrice du réseau. L'adjectif subjectif est important : on ne peut pas décréter de l'extérieur, ce qui fait valeur ou pas. C'est le territoire, dans le débat local, qui peut le définir. Nous proposons aux territoires de produire leur propre grille d'analyse et de l'imposer à leurs financeurs.* »



Des modèles alternatifs

« *Il faut évaluer pour rendre compte et justifier de la qualité d'un projet, souligne Frédéric Wallet. Il y a une exigence : celle de se mettre d'accord collectivement au départ sur ce qu'on attend de l'action et quelles sont les valeurs que l'on veut défendre. C'est aussi la nécessité de penser l'articulation des échelles : que peuvent apporter les territoires ruraux à des dynamiques de développement qui sont impulsées par une grande métropole ?* » À ce titre, Alain Campredon, chargé d'études à la CCI du Pays d'Arles, se félicite de l'issue des négociations autour de la capitale européenne de la culture. « *Nous sommes reconnaissants de l'appellation Marseille Provence 2013 : sur un acte culturel et économique majeur, une métropole est capable d'intégrer le pays*

qui tourne autour d'elle et qui lui confère une humilité qui fait tant défaut à nos villes. » Frédéric Wallet s'interroge : « *Les valeurs qui sont en train d'être imposées aux territoires ruraux ne sont-elles pas des valeurs urbaines qui tendent à fonctionnaliser les espaces ruraux au profit de la ville ?* » Les territoires ruraux pourraient développer des modèles alternatifs qui ne soient pas seulement une réponse aux exigences du développement de l'espace urbain. Des innovations développées par des territoires ruraux en témoignent : pluriactivité, renforcement du rôle de l'économie sociale et solidaire, émergence de nouvelles pratiques et structuration de filières pour valoriser les ressources locales... Un nouveau regard sur la richesse des campagnes.



VIDÉOS



FRÉDÉRIC WALLET
Chercheur INRA



LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DES MONTS D'AZUR
ET L'ESTABLON...



LE POINT DE VUE DES ÉLUS

FORUM B LEADER, UNE RÉUSSITE FONDATRICE



L'ESPRIT INITIAL DE LEADER EST-IL TOUJOURS D'ACTUALITÉ ?

LES « DESCENDANTS » DE LEADER : PAYS, PUI, FLAG... COMMENT EST REVISITÉE LA DÉMARCHE LEADER ?

QUELLES NOUVELLES AMBITIONS ?

Leader : une philosophie à diffuser

LES EXPÉRIENCES PRÉSENTÉES DANS LE FORUM CONSACRÉ AUX ENSEIGNEMENTS DE L'OUTIL DE DÉVELOPPEMENT LOCAL LEADER, ONT DÉMONTRÉ SON RÔLE MOTEUR DANS LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX QUI EN ONT BÉNÉFICIÉ. L'ESPRIT LEADER, TOUJOURS PRÉSENT, CONTINUE À INSPIRER D'AUTRES DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL.

Financements de petits projets et d'expérimentations véritables leviers de développement pour les territoires, structuration d'un partenariat diversifié (public, professionnel et associatif), mise en œuvre de démarches ascendantes... Dès le début du forum, consacré aux enseignements de l'approche européenne LEADER, les exemples présentés ont démontré son impact positif sur le développement des territoires.



Leader « booste » les dynamiques territoriales

Le GAL de la communauté de communes des Crêtes préardennaises, a favorisé l'émergence d'une filière chanvre artisanale, la mise en œuvre d'actions en faveur de l'écomobilité et du logement ainsi que la construction de deux prototypes de maisons bioclimatiques à partir du bois local. Les grands principes du dispositif LEADER - démarche ascendante, innovation, évaluation, large partenariat et coopération - ont en outre rejoint les préoccupations des acteurs de ce territoire grâce à la démarche de Pays dans laquelle ils s'étaient engagés. « Le comité de programmation LEADER a permis de structurer les liens entre les acteurs de la communauté de communes et de la démarche de Pays, qui disposaient du même périmètre », témoigne Audrey Vexo, chargée de mission LEADER. « LEADER a véritablement boosté la dynamique de notre territoire. » Depuis 1991, le GAL du Parc naturel régional Livradois Forez a pu trouver, grâce à LEADER, les financements et les partenaires dont il avait besoin pour concrétiser la charte du Parc. « Depuis les débuts de LEADER, 800 projets ont été soutenus sur l'ensemble des 158 communes du Parc », témoigne Eric Cournut, directeur adjoint du PNR.

Un outil militant

Pour Marc Bonnard, président de l'association LEADER France, l'approche LEADER est « parfaitement » adaptée au développement des zones rurales. « Il a été le ferment de stratégies locales en établissant des liens entre les élus et les acteurs socio-économiques de ces territoires, même sur des espaces ruraux reculés et en difficultés. » Pour lui, LEADER est clairement un outil militant. Il favorise le développement à partir des ressources et des savoir-faire, qui permet aux acteurs de penser l'avenir de leur territoire et d'y maintenir une cohésion sociale, contribuant via la coopération, à poursuivre la construction de l'Europe. « La coopération est une vraie plus-value pour les territoires. » Ce qu'il retient également de LEADER, c'est le soutien apporté à l'innovation et aux expérimentations en matière de projets, de gouvernance et de méthodologie, transférables ensuite. Jean-Michel Courades, ancien responsable de l'axe 4 LEADER à la DG Agriculture et développement rural, évoque aussi les bienfaits de la mise en réseau des acteurs, aussi bien à l'échelle nationale, qu'europpéenne qui a permis de véhiculer les valeurs et les bonnes pratiques de LEADER.



→ EN SAVOIR PLUS

FORUM B LEADER, UNE RÉUSSITE FONDATRICE



Les prémices de Leader

Il y a 25 ans, l'idée de proposer un programme spécifique au développement rural a germé lorsqu'il a fallu redonner un élan à la construction européenne, après une première vague « d'euro-scepticisme » et quelques remous suscités par les premières contraintes budgétaires de la PAC (introduction des quotas laitiers, des jachères...). Pour Michel Laine, expert, ancien responsable de LEADER à la DG Agriculture et développement rural, encore surpris par l'intuition précoce de ce programme dont il a participé à l'écriture, cet outil présentait dès le départ le mérite d'être flexible et d'encourager la démocratie locale. « LEADER donnait toute confiance dans la capacité des acteurs locaux à décider leurs projets et nourrir leurs démarches. »

Une gestion complexe, une précarité des emplois

« Par rapport à la taille des projets soutenus, la gestion de LEADER est tout de même très contraignante. Des porteurs de projet ne sont pas allés jusqu'au bout de la démarche à cause de cela. Ils doivent avancer la trésorerie, fournir toutes les factures, etc. »

Reconnaissant les bienfaits de LEADER, Audrey Vexo n'occulte pas ses difficultés. « La coopération, trop chronophage, n'a pas été non plus notre priorité. Cela nous a pris trois ans pour mener une action de coopération avec le GAL des Deux-Sèvres pour un budget de 10 000 euros. » Marc Bonnard reconnaît la complexification croissante de LEADER au fil de ses générations et plaide en faveur d'une simplification des procédures. Différentes réactions de la salle ont également révélé les difficiles transitions, voire des « années blanches » entre chaque période de programmation LEADER. Les salariés en CDD, chargés d'animer et de gérer LEADER perdant souvent leur emploi. Marc Bonnard invite les GAL à rencontrer les Régions, futures autorités de gestion, pour assurer plus sereinement la transition qui débute.

Une priorité : capitaliser et diffuser les bonnes pratiques

Existe-t-il un esprit LEADER ? Clairement oui, pour Jean-Michel Courades. « Sans cela, l'approche ne se serait pas diffusée aussi facilement en Europe » Selon lui, un des enjeux du programme aujourd'hui est la poursuite et le renforcement de la capitalisation et de la diffusion des bonnes pratiques soutenues par LEADER. Djamila Cheriet, chef de projet à la communauté d'agglomération Orléans Val-de-Loire, a beaucoup appris de ce programme. Elle perçoit quelques similitudes entre l'approche LEADER et les programmes



urbains intégrés (PUI) qu'elle mène : un projet global sur un territoire défini, une intervention pluridisciplinaire ainsi que la participation des acteurs locaux et des citoyens. « Malgré tout, nos programmes sont plus complexes, les volumes financiers sans commune mesure et l'implication des acteurs privés moindre que pour LEADER. » Plus au Sud, le nouveau groupe d'action locale (GAL) du Pays Adour Landes Océanes, est inclus dans un groupe local de la pêche, un FLAG (acronyme anglais) qui a candidaté pour l'Axe 4 du Fonds européen pour la pêche (FEP). « La personne qui a rédigé la candidature avait travaillé pour le programme LEADER. Nous avons réussi à élaborer un projet et à faire travailler ensemble des pêcheurs et des agriculteurs autour de la commercialisation de produits communs : des conserves de foie de lotte et de foie gras. Ce n'était pourtant pas simple de réunir des pêcheurs peu habitués au travail de groupe et dont les sorties en mer, qui dépendent des conditions météo, rendaient les réunions plus qu'aléatoires », témoigne Christophe Arrondeau, directeur du GAL .

L'avenir est au pluri-fonds

Pour la prochaine programmation européenne, l'accent est mis sur les approches territoriales intégrées et le financement pluri-fonds. En Île-de-France, trois GAL ont déjà travaillé ensemble, et avec succès, pour créer du lien entre le monde agricole et urbain en s'appuyant sur des axes d'intervention du FEADER, du FEDER et du FSE. Marc Bonnard précise à ce sujet que les Régions, autorités de gestion et co-financeurs, vont devoir définir ce qui sera proposé aux GAL et, entre autres, la possibilité ou non de pouvoir avoir recours à plusieurs fonds. « Seulement, nous sentons une certaine frilosité de leur part. Les règlements FSE, FEDER et FEADER étant très différents, cela demande en effet une ingénierie très pointue. » Sur ce point-là aussi, il recommande aux GAL de rencontrer les Régions dès maintenant. LEADER France et plusieurs participants au forum sont également intervenus en faveur de la création d'un réseau spécifique à LEADER, le Réseau rural français étant trop global à leurs yeux.

VIDÉOS



MICHEL LAINE ET JEAN MICHEL COURADES
Anciens responsables de Leader à la DG Agri



MARC BONNARD
Président de LEADER France



LEADER, L'ÉNERGIE DE TOUT UN TERRITOIRE



LE POINT DE VUE DES ÉLUS

FORUM C DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PAR L'INCLUSION SOCIALE : DES SYNERGIES À CONSTRUIRE ?



LA CRÉATION D'ACTIVITÉS À PARTIR DES COMPÉTENCES PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE : QUELS LEVIERS POUR QUELS PUBLICS ?

QUELS BESOINS À PRENDRE EN COMPTE ?

Inclusion sociale : les territoires ruraux disposent de ressources

ÉCOUTER LES BESOINS ET CRÉER DU LIEN ENTRE LES HABITANTS POUR REPÉRER LES COMPÉTENCES, LES ENVIES ET LES RESSOURCES DU TERRITOIRE ; LES MOBILISER POUR RECRÉER LES SERVICES MANQUANTS À LA POPULATION ; RENDRE AINSI LE TERRITOIRE ACCUEILLANT POUR DE NOUVELLES POPULATIONS ET PORTEURS DE PROJETS ÉCONOMIQUES. LES EXEMPLES N'ONT PAS MANQUÉ DANS CE FORUM POUR PROUVER QUE LES TERRITOIRES PEUVENT, AVEC DE LA VOLONTÉ ET UN CHANGEMENT DE REGARD DES HABITANTS VIS À VIS DE LEUR LIEU DE VIE, ENGAGER UNE SPIRALE POSITIVE EN FAVEUR DE L'ACCUEIL ET DE L'EMPLOI.

Pour diverses raisons : transmission non préparée, outil de production obsolète, compétences demandées ou horaires de travail qui ne correspondent plus aux attentes de potentiels repreneurs,... beaucoup de petites entreprises ne sont pas reprises dans les territoires ruraux. Par ailleurs, nombreux sont les jeunes ruraux, contraints de s'éloigner en ville pour faire leurs études, qui peinent ensuite pour revenir travailler et s'installer dans leur territoire d'origine. Là aussi, les raisons ne manquent pas : absence d'emplois liés à leurs compétences, méconnaissance des potentialités de leurs territoires qui ne leur permet pas d'envisager de créer leur activité professionnelle...

Voici quelques-uns des constats qui ont débuté le forum consacré à l'inclusion sociale et plus précisément sur la posture adoptée par les acteurs locaux pour agir dans ce domaine. Comment font-ils justement pour inverser la tendance ?

Engager un cercle vertueux d'actions et de projets

Dans les Vosges, pour éviter la fermeture de l'école des Voivres, Michel Fournier, maire depuis 1989, et son équipe municipale ont enchaîné des actions qui ont permis d'augmenter la population communale (200 à 350 habitants) et scolaire (9 à 55 enfants). « Notre démarche a été, chaque fois, très pragmatique. Nous identifions, et répondons à un besoin ou un problème, au fur et à mesure qu'il se présente. Nous nous efforçons de le faire rapidement et à partir des ressources locales. » Pour maintenir l'école, il fallait commencer par faire venir des familles et donc proposer des logements. La mairie décide de recruter 25 personnes en contrats emploi solidarité pour réhabiliter d'anciennes fermes. Très vite, s'est posée la question de la pérennité de ces contrats. La commune les a accompagnés vers des parcours de formation puis s'est lancée dans la création d'emplois via

une succession de projets : aménagement d'un étang en Centre d'éducation à l'environnement (10 emplois dont 4 saisonniers), reprise du café de village (6 emplois), pisciculture pédagogique créatrice d'un emploi... Cette dynamique a, peu à peu, attiré des habitants, des petites entreprises ainsi que des porteurs de projets très divers. « Récemment, deux jeunes Bretons sont venus me voir. Après un tour du monde, ils souhaitent monter leur projet. Je leur ai mis à disposition une ancienne boîte de nuit qu'ils ont réhabilitée. Ils vivent maintenant de la fabrication de yourtes avec du hêtre local. Quand des personnes arrivent, nous faisons notre possible pour les aider, mais c'est à elles aussi de se prendre en main. »

En Côte d'Or, un groupement d'employeurs a créé 34 emplois à temps plein et durables en utilisant au départ différentes aides à l'emploi. « Nous travaillons sur des postes très atypiques afin d'associer des horaires très différents qui peuvent constituer des emplois à temps complet. Un professeur de sport a ainsi passé son permis poids lourd pour assurer du transport en complément de ses cours », témoigne Pascale Trace, directrice.



→ EN SAVOIR PLUS

FORUM C DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PAR L'INCLUSION SOCIALE : DES SYNERGIES À CONSTRUIRE ?



Autre exemple, en Guadeloupe, où les acteurs locaux avaient tendance à attendre des réponses de l'extérieur de l'île, alors qu'ils disposaient, sans le savoir, de suffisamment d'outils d'accompagnement ou de financements pour soutenir de l'activité. Il a suffi au Réseau rural d'organiser quelques réunions d'information réunissant professionnels, représentants institutionnels et associations, pour déjà voir des projets émerger.

Le lien social et l'écoute, clés de voûte de toute dynamique

Pour chaque projet présenté, les initiateurs sont unanimes : il faut convaincre, mobiliser, se battre, car chaque fois, la nouveauté suscite la peur de l'échec. « *Ce n'est pas simple par exemple, de convaincre des élus ruraux que la culture peut générer du développement économique* », commente Michel Fournier. « *Il faut sortir de cet état d'esprit que l'on retrouve trop souvent, à la fois défaitiste et sur la défensive pour conserver le dernier café, le dernier bout de terrain.* » Au fil des expériences, en dépit de réalités sociales, économiques et politiques très différentes, des clés de réussite pour engager une dynamique positive de l'inclusion sociale ont été identifiées.

Tout d'abord, différents témoins ont évoqué le changement de posture des acteurs locaux qui auraient tout à gagner à se convaincre



Créer de la valeur ajoutée à partir de la ressource locale

Dominique Olivier, directeur des Fermes de Figeac, une coopérative agricole et de territoire du Lot, explique que cette dernière a diversifié ses activités pour répondre à des besoins et créer en même temps de l'activité économique. Comme pour Les Voivres, ce sont les premiers projets qui en ont généré d'autres et ainsi de suite, toujours dans la logique de créer de la valeur ajoutée à partir d'une ressource du territoire : création de circuits courts de transformation et commercialisation de la viande locale qui font vivre 11 bouchers, mise en place d'une activité traiteur en circuit court, installation de 6,5 ha de toits solaires dans les exploitations agricoles qui génèrent 4 millions d'euros de ressources, création d'une chaufferie bois sous forme de Scic pour les collectivités, création d'une plateforme, sorte de guichet unique d'information et d'accompagnement des TPE et plus récemment, mise en place d'une crèche et d'une conciergerie inter-entreprises...



que c'est la vie qui appelle l'économie et non l'inverse. Ce sont le lien social, l'écoute des besoins et l'animation des citoyens et des acteurs qui rendent un territoire accueillant et générateur d'activité économique. Ensuite, la présence d'un leader - homme, femme ou structure - en capacité de s'adapter, d'inventer au fur et à mesure des besoins, semble important pour mobiliser, entraîner et conserver dans la durée les énergies autour de lui, non pas pour son ambition personnelle, mais pour celle de son territoire. Il faut également créer un lieu ou un moyen d'écoute des besoins, petits ou grands, sans jugement de valeur. « *Souvent, c'est lorsqu'on écoute les citoyens que se révèlent des personnes ressources, voire des leaders d'un territoire* », témoigne René Caspar de Sol et

Civilisation. « *En France, nous sommes forts pour imposer d'abord et ensuite discuter. Il faut inverser cette méthode.* » Dominique Olivier ajoute à ce sujet qu'il faut du temps pour faire l'apprentissage de cette culture de l'écoute, du dialogue, de la médiation, de la mutualisation, et pour créer un terreau fertile où l'imagination dépasse les blocages. « *Il faut opérer un changement de culture et de regard sur son territoire qui peut offrir et dispose déjà des solutions* », retient Franck Chaigneau de Mairie-conseils. Michel Fournier parle de culture du courage, du droit à l'erreur. « *Souvent, il faut se tromper pour réussir.* » Il est convaincu que l'espace rural, même et justement quand il se désertifie, offre alors toutes les possibilités d'actions et peut devenir un véritable laboratoire social et économique.

VIDÉOS



FRANCK CHAIGNEAU
Mairie-conseils

Développement économique
par l'inclusion sociale :
des synergies à construire ?

LE POINT DE VUE DES ÉLUS

FORUM D ORGANISATION DES TERRITOIRES ET DES SERVICES : PLANIFICATION SPATIALE, MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ AU SERVICE DES CITOYENS



COMMENT SENSIBILISER ET MOBILISER L'ENSEMBLE DES ACTEURS AUTOUR DE BESOINS ET DE PROJETS PARTAGÉS ?

COMMENT PRENDRE EN COMPTE LA MOBILITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DANS LA SPATIALISATION ?

Concierter pour être au service des habitants

SENSIBILISER ET MOBILISER DES ACTEURS AUTOUR DE BESOINS ET DE PROJETS EN TERMES DE SERVICES ET D'ORGANISATION DU TERRITOIRE, RELÈVE AUTANT DE LA MÉTHODOLOGIE QUE DE DÉBATS DE FOND... ELUS ET ANIMATEURS DE TERRITOIRES ONT APPORTÉ LEUR REGARD ET QUELQUES REPÈRES.

D'après une enquête menée par la Fédération nationale de Familles rurales auprès de onze communautés de communes rurales et périurbaines, les services à la population - petite enfance, jeunes, personnes âgées... - sont devenus une priorité de ces territoires. « Il y a 7-8 ans, les politiques étaient menées sous l'angle de l'action sociale, aujourd'hui elles sont perçues comme une composante

du développement économique et abordent des questions comme la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle », commente Eric Rossi, conseiller à Familles rurales. Les enquêtes ont néanmoins révélé que les actions menées répondaient généralement de façon très pragmatique aux besoins sans réelle stratégie, ni anticipation. « C'est pourquoi, les SCoTs suscitent une forte attente, d'une

part pour relier les différentes politiques - de l'habitat, du développement économique et des services, à l'échelle intercommunale - et, d'autre part, pour se projeter vers l'avenir. » Sur la localisation des services, l'enquête a mis en lumière des phénomènes de micro-métropolisation où les bourgs-centres regroupent l'ensemble des services et affaiblissent le tissu social et économique des villages des alentours. Ce n'est cependant pas la généralité. Cinq grandes tendances se sont dessinées dans l'enquête, en matière de mise en œuvre et de gouvernance des services, qui vont de l'action publique locale plutôt fermée aux acteurs privés et associatifs à des modèles au contraire ouverts, reposant sur une intelligence collective, « sur une ruralité solidaire et de proximité, innovante et intergénérationnelle », précise Eric Rossi. Cette diversité de situations se retrouve dans les conseils de développement, souvent évoqués durant ce forum, comme lieu de mobilisation et de concertation des acteurs sur la question des services. Des témoignages ont montré comment, imposés au départ, ces espaces de médiation sont devenus aujourd'hui indispensables au point d'être intégrés dans les syndicats mixtes qui remplacent les associations de Pays. C'est ce qui s'est passé dans le Pays de Coutances. Le conseil de développement s'était éteint lors de la transformation de l'association du Pays en syndicat mixte, il a récemment été réactivé. « Les élus s'étaient rendu compte qu'un écart s'était creusé entre leurs perceptions, leurs attentes et leurs a priori en terme de développement du territoire, et celles des acteurs socio-professionnels », témoigne Julien Duflo, directeur du Pays. Reste qu'il constate, parfois, que des « barons » dictent in fine des règles différentes de celles issues d'une démarche de concertation de plusieurs mois. « Comment éviter cela ? » interroge-t-il...

Des démarches créatrices d'intelligence collective

Comment s'y prennent les territoires pour mobiliser efficacement une diversité d'acteurs ? Les Parcs naturels régionaux de la Brenne et du Morvan se sont associés autour d'une démarche de planification spatiale. Des ateliers ont réuni les élus à quatre reprises en 2012 et 2013 les invitant à partager leurs préoccupations et attentes en matière d'aménagement du territoire, à formuler des propositions sur des problématiques communes et à mettre en perspective ce travail pour envisager l'avenir à travers différents axes de développement : tourisme, attractivité, etc. Cette dynamique a favorisé la montée en compétence des personnes présentes et l'établissement de liens et de nouvelles solidarités entre elles. « Mettre ces personnes en posture de prospective a été formateur, certains élus sont maintenant prêts à porter un SCoT. Ce type de mobilisation permet de créer une intelligence collective qui peut surpasser celle de quelques élus leaders du territoire », constate Dany Chiappero du PNR de la Brenne.

Un maillage de services adapté aux réalités locales

La population de la communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud (Landes) a doublé en 20 ans. Pas question de poursuivre dans n'importe quelles conditions l'urbanisation et l'implantation des services. Dans ce territoire, le SCoT a constitué une opportunité pour rassembler les élus autour des enjeux liés à la pression démographique et à la gestion de l'espace. Densification urbaine, répartition des services et des équipements culturels par pôles dans différents bourgs centres, services itinérants, desserte des 23 communes via une voie verte, construction d'un lieu unique

FORUM D ORGANISATION DES TERRITOIRES ET DES SERVICES : PLANIFICATION SPATIALE, MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ AU SERVICE DES CITOYENS

d'information tout public (logements, santé, loisirs...)... Les élus ont choisi de privilégier à la fois un maillage des services, une polarisation des gros équipements et une connexion des communes entre elles. Le Pays du Libournais (en Gironde et Dordogne) profite également de la constitution de son SCoT pour relancer une mobilisation, un peu essoufflée, des acteurs privés et publics, afin de renouveler le territoire urbain et rural. À partir d'une analyse extrêmement fine des services (aux personnes, commerces, artisanat...), croisée avec le regard des citoyens, réunis au sein de groupes de travail thématiques, ils ont posé les principes d'une planification de leur territoire (hiérarchie, pôles, etc).

Poser les enjeux dès le départ

Xavier Steffan, chargé de mission aux Pays et quartiers d'Aquitaine, observe ce type de démarche depuis une dizaine d'années et partage quelques facteurs de réussite. En premier lieu, il convient de savoir pourquoi il faut engager une mobilisation des acteurs. « *Bien poser les enjeux dès le départ garantit la réussite de l'exercice.* » Les démarches de participation ne se justifient en effet pas toujours. Il faut ensuite se poser la question du public à toucher. Désigner des personnes n'est, selon lui, pas toujours judicieux pour repérer celles qui sont vraiment motivées. Un appel



par voie de presse, comme l'ont fait certains territoires, peut être parfois plus efficace. Au démarrage de la démarche, mieux vaut fixer dans une charte, des règles de fonctionnement qui définissent aussi bien le respect et l'écoute des uns et des autres, que la place de la société civile vis à vis des élus. « *Des conseils de développement ont ainsi décidé par exemple qu'ils n'auraient pas de président, mais des représentants renouvelés régulièrement. D'autres n'élisent à leur tête que des élus des communes rurales et jamais ceux de la ou des villes centres.* » Au fil des mois, des années, la démarche peut s'essouffler, les participants se démobiliser. « *Nous l'observons régulièrement. Ce sont des cycles normaux dans les démarches de participation. Des consultants n'hésitent pas à utiliser des pédagogies créatives et dynamiques pour maintenir la flamme. Rien de tel aussi qu'un voyage d'étude pour renouer les liens entre les participants de la démarche* », poursuit Xavier Steffan.

Saisir l'occasion de penser les territoires et la société de demain

À travers ces différentes expériences, ce qui est important pour Gilles Rey-Giraud d'Entreprises, territoires et développement (ETD), c'est que les territoires concernés n'oublient pas, dans leurs diagnostics, de prendre en compte les flux et connexions avec

les territoires voisins, dont ils sont souvent dépendants. Il précise également que la mobilité, souvent citée pour rendre les services accessibles à tous, peut revêtir différentes formes : transports des hommes et des femmes, services mobiles (comme des crèches itinérantes par exemple), dématérialisation administrative... Il rappelle aussi la lourdeur de la démarche SCoT surtout pour les territoires ruraux, d'autant plus que, depuis le Grenelle de l'environnement, de nouvelles contraintes doivent être incluses. « *Rendre les services accessibles à tous en milieu rural, tout en s'efforçant de réduire les émissions de gaz à effet de serre, peut relever de la quadrature du cercle. C'est néanmoins l'occasion de faire de vrais choix de société : densification urbaine, concentration des services, etc.* » Serge Bonnefoy, de Terres en ville, pense qu'un projet de territoire doit parier sur la qualité

à tous points de vue en utilisant par exemple les savoir-faire des nouveaux habitants, en réhabilitant les maisons de bourg, etc. « *Le SCoT n'est qu'un outil au service d'un projet qui doit être clair et compréhensible par tous. Il est toujours étonnant de voir que d'un SCoT à l'autre, les mots sont les mêmes. L'État doit exercer un rôle de facilitateur et ne pas être seulement normatif pour accompagner les démarches.* » Face à des choix parfois « *schizophrènes* » que doivent faire les élus ruraux, Jean Horgues-Debat, directeur de l'Adrets, promeut l'innovation dans les services autour de la mutualisation, la coordination et l'hybridation ; c'est-à-dire développer des solutions qui associent privé et public, collectif et individuel professionnel et bénévole, production et consommation, etc.



VIDÉOS



SAMUEL DEPRAZ
Maître de conférence en géographie,
Université Jean Moulin Lyon 3



ORGANISATION DU TERRITOIRE ET DES SERVICES... (MACS)



LE POINT DE VUE DES ÉLUS

LE VILLAGE DES INITIATIVES



LE VILLAGE DES INITIATIVES



LE PALAIS DES CONGRÈS DE DIJON S'EST TRANSFORMÉ EN RUCHE DURANT DEUX HEURES ET DEMIE AU NIVEAU DU VILLAGE DES INITIATIVES. PAS MOINS DE 20 PLACES THÉMATIQUES ÉTAIENT AMÉNAGÉES POUR PRÉSENTER PLUS DE 50 INITIATIVES INNOVANTES, ACTIONS OU PROJETS PORTÉS OU NON PAR LES MEMBRES DU RÉSEAU RURAL. LES PARTICIPANTS SONT VENUS BUTINER, ÉCHANGER AVEC LES PORTEURS DE PROJET LOCAUX OU NATIONAUX, LES REPRÉSENTANTS DE RÉSEAUX RÉGIONAUX ET S'ENRICHIR DES EXPÉRIENCES ET TRAVAUX PRÉSENTÉS.

VIDÉO



IMAGES D'AMBIANCE

EN SAVOIR +

Accéder aux ressources disponibles pour l'ensemble des 20 places thématiques

Espace croissance territorialisée

Gestion de l'espace et planification spatiale EN SAVOIR +

Suite à la Loi Grenelle 2, les territoires ruraux sont invités à se doter d'outils de planification spatiale. Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) devrait s'imposer partout d'ici 2017. Comment les ruraux peuvent-ils se saisir de cet outil pour l'instant principalement mis en œuvre en zone urbaine ? De la sensibilisation des acteurs à la mise en place des outils, le réseau rural propose des pistes.

Circuits courts et circuits alimentaires de proximité EN SAVOIR +

Pour diverses raisons - traçabilité et qualité de l'alimentation, respect de l'environnement, volonté de faire vivre les agriculteurs et leurs territoires... - les consommateurs, mais aussi les restaurants collectifs, les collectivités, sont de plus en plus demandeurs de produits de proximité. Les initiatives s'expérimentent un peu partout en France et réinterrogent les relations qui se (re) tissent entre le consommateur, le producteur et les acteurs des territoires. Quelles seront les évolutions pour demain ? Quelle organisation ? Pour quels besoins ? Voici quelques-unes des questions débattues dans cet espace.

Relation ville-campagne EN SAVOIR +

Depuis une quinzaine d'années, de nombreux territoires ruraux ont vu s'installer de nouvelles populations. Plus récemment, des collectivités et leurs partenaires ont cherché à renforcer les liens entre ville et campagne via des projets de coopération entre ces territoires. Méthodologie, acteurs impliqués, leviers, freins... Les participants ont pu prendre connaissance et échanger autour de deux initiatives menées sur le Grand Roanne agglomération (42) et le Pays de Coutances (50) ainsi que sur le relais de médias agricoles et ruraux sur ces différentes problématiques.



LE VILLAGE DES INITIATIVES



Espace LEADER

LEADER panorama EN SAVOIR +

L'innovation et la coopération font partie des grands principes du programme européen LEADER. Comment se définit et se manifeste l'innovation dans les territoires LEADER ? Quels types de coopération ont été mis en œuvre ? De nombreux GAL ont pu témoigner et échanger sur ces questions avec les personnes présentes.

LEADER demain EN SAVOIR +

Les territoires LEADER préparent la prochaine programmation 2014-2020. Cet espace était l'occasion de discuter sur l'avenir du programme et sur les questionnements que suscite sa préparation. Un temps d'échange sur la communication des projets de coopération a également été proposé pour répondre aux difficultés que rencontrent fréquemment les territoires et réseaux ruraux régionaux dans ce domaine.



Espace croissance intelligente

Recherche et territoires EN SAVOIR +

La recherche n'est pas un monde fermé. Coopérer avec elle peut non seulement favoriser la compréhension d'enjeux et la mise en œuvre de projets sur les territoires ruraux mais aussi créer des liens enrichissants pour ces deux milieux qui ne se côtoient pas habituellement. Les différents témoignages, interventions et débats ont permis de prendre connaissance des travaux menés au niveau national et dans les Réseaux ruraux régionaux dans le domaine de la recherche au service du développement des territoires ruraux et d'aborder un certain nombre de questions : quelles méthodologies ont été employées ? Pour quels résultats, enseignements et apprentissages ? Pour imaginer quelles suites ?

Développement économique innovant EN SAVOIR +

Comment innover en matière de développement économique territorial ? Comment repérer des potentiels d'activités, d'emplois, d'entreprises sur son territoire ? Ces deux questions ont été alimentées par la présentation des démarches de redynamisation économique du bassin d'Hagetmau (40), des espaces-test agricoles et des groupements d'employeurs. Elles ont été l'occasion d'aborder la notion « d'économie régénérative » qui définit la capacité des acteurs locaux à identifier et mobiliser les spécificités de leurs territoires comme sources d'activité économique.

Entrepreneuriat en milieu rural EN SAVOIR +

Entreprendre en milieu rural peut paraître plus aisé en campagne qu'en ville en raison, entre autres, d'un accès plus abordable au foncier. Mais est-ce la réalité ? Les échanges sur cette place ont abordé les facteurs favorables et les freins à l'entrepreneuriat rural, l'émergence des projets collectifs qui ouvrent de nouvelles voies dans ce domaine et l'accompagnement des porteurs de projet.

LE VILLAGE DES INITIATIVES



Espace Europe

1988-2013 : 25 ans après, quel avenir pour le monde rural en Europe ? EN SAVOIR +

En 25 ans, le monde rural a évolué, les acteurs ont changé, la politique européenne de développement rural également. La préparation de la nouvelle programmation 2014-2020 est l'occasion de dresser un bilan de 25 années de développement rural, de l'Europe jusqu'aux territoires ruraux : quelles réponses sont apportées par l'Europe aux mutations et à la diversité des territoires ruraux des 28 États membres ? Que peuvent enrichir les acquis de LEADER dans ce contexte ? Quels sont les activités et enseignements des nombreux réseaux qui se sont développés en milieu rural ?



Espace croissance et environnement

Biomasse énergie EN SAVOIR +

La biomasse constitue une source d'énergie renouvelable qui attire l'intérêt d'un nombre croissant de porteurs de projet publics et privés. Leur expérience présentée sur cette place a permis de décliner les conditions de réussite à partir de cinq démarches territoriales.

Forêt Bois EN SAVOIR +

Cherchant à valoriser le bois local dans la construction ou la production d'énergie, des communes forestières et des acteurs privés s'organisent. L'utilisation de cette ressource présente au moins deux avantages : elle n'a pas parcouru la moitié de la planète avant d'être livrée et elle crée des emplois locaux. Cette place a été l'occasion de découvrir les démarches menées dans ce domaine par l'Union régionale des communes forestières, une Scic Bois énergie de Poitou-Charentes et la chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges.

Biodiversité et agro-écologie EN SAVOIR +

En Alsace, dans le bocage ou les grandes plaines de la Beauce, des agriculteurs s'engagent en faveur de l'environnement et de la biodiversité. Ils ne sont généralement pas seuls dans ces démarches, accompagnés par des collectivités, des chambres d'Agriculture, des réseaux comme Inpact ou encore, des espaces test agricoles (Renata). Les participants ont pu en prendre connaissance et faire le point sur les avancées dans ce domaine.

Éco-matériaux et construction EN SAVOIR +

Idées reçues, contre-vérités, bénéfices et richesses pour les territoires... Les partenaires et acteurs des matériaux locaux de construction (bois, paille, chanvre, pierre, terre...) étaient nombreux dans cet espace pour faire prendre conscience aux participants de ses enjeux à la fois économiques et environnementaux de l'utilisation de ces matériaux pour les territoires.



LE VILLAGE DES INITIATIVES

Espace croissance inclusive

Services à la population EN SAVOIR +

Penser l'avenir des services à la population, c'est s'interroger sur les impasses actuelles dans lesquelles ils peuvent se trouver (spécialisation, fragmentation...), prendre connaissance des innovations (mutualisation territoriale, hybridation entre public-privé, ou marchand et non marchand, ou producteurs et consommateurs, ou encore bénévoles-professionnels), se doter d'éléments de méthodologie (observer les rythmes de vie, élaborer un projet temporel territorial...) et s'adapter à la réforme des collectivités territoriales... Ce sont ces questions qui ont été abordées sur cette place.

Accueil et attractivité EN SAVOIR +

Sur cette place, les participants ont pu découvrir comment mettre en œuvre une politique d'accueil et d'attractivité sur un territoire et la mettre en cohérence avec des actions menées à différents niveaux de collectivités : local, départemental et régional. L'expérience menée en Avesnois leur a également montré que la culture peut être un facteur d'attractivité intéressant à développer.

Gestion territoriale des emplois et des compétences EN SAVOIR +

Prévoir, mutualiser et mobiliser des compétences ne relève pas seulement du rôle des entreprises. Un territoire peut, à son niveau, mener ce type de démarche de Gestion territoriale des emplois et des compétences (GTEC). Comment peut-il procéder ? Avec quels outils, quelle gouvernance ? Comment peut-il accompagner les entreprises dans la gestion prévisionnelle de leurs compétences en lien avec la construction d'un projet territorial ? Les expériences présentées et les analyses du groupe de travail national du réseau rural sur cette thématique ont éclairé les débats.

Jeunes en milieu rural EN SAVOIR +

Les jeunes sont l'avenir du monde rural. Les acteurs présents sur cette place en étaient convaincus. Reste à les impliquer dans la vie et les projets locaux, voire agricoles et là, ça se complique. Démarches, méthodes, actions de coopération, outils pédagogiques présentés par des GAL, des réseaux ruraux régionaux et des associations comme le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC) ou encore l'association d'éducation à l'environnement Graine de Guyane ont apporté des éléments de réponse.



Réseau rural Bourgogne

Jeunesse, coopération, formation, le Réseau rural Bourgogne a révélé ses différentes actions et notamment : le lancement officiel du recueil « LEADER en Bourgogne ».

EN SAVOIR +



LE VILLAGE DES INITIATIVES

Village du futur

Dans une des salles du village se tenait l'atelier « Village du futur ». Sur quatre tables, étaient parsemés des maisons miniatures, des figurines et des petits messages afin d'inviter le visiteur à un jeu de rôle. Grâce à ce moyen, il pouvait définir des portraits types de villages à travers le prisme de quatre grandes thématiques : valoriser les ressources locales, impliquer les jeunes et les anciens, agir pour l'emploi et l'inclusion sociale et repenser la mobilité et l'accessibilité aux services. Cet outil a été mis en œuvre par la Région Bourgogne et la 27e région dans le cadre d'un programme inter-régional appelé « La Transfo » visant à repenser les politiques publiques.

EN SAVOIR +



VIDÉO



Bienvenue dans le forum des villages du futur.



Déambulation autour du Village et convivialité

Les 600 participants ont pu prolonger travaux et échanges en déambulant dans les couloirs du palais des congrès...

... pour étancher leur soif de connaissances : arrêt à la **librairie des territoires**, ou devant les expositions « La France de 2040 » de la DATAR, « L'agro-écologie » du réseau rural Alsace et les kakemonos des 26 réseaux régionaux et des 8 groupes thématiques nationaux ...

RÉSEAU RURAL
BOURGOGNE

EN QUELQUES MOTS

Accompagner le changement
Jeunesse
Formation
Innovation
Transition énergétique
Faire ensemble
Savoir animer
Se rencontrer
Coopération
Villages du futur
Expérimenter
Attractivité des territoires ruraux
Communiquer
Savoir évaluer
Avenir
Décloisonner
Biomasse

LES CHIFFRES CLÉS

Groupe thématique national
FILIERES LOCALES POUR LA
CONSTRUCTION
DURABLE

EN QUELQUES MOTS

analyser
sensibiliser
gouvernance
innovation
optimisation
conservation
déclouonner
coopération
formuler
constructions durables
concentration
ressources locales
mutualiser
structurer
valoriser
matériaux locaux
éco-construction

LES PROJETS



...et pour se distraire (TV en campagne) et satisfaire leurs papilles : dégustations auprès des producteurs locaux et repas bourguignons dont le dîner servi dans la magnifique salle de Flore du Palais des ducs de Bourgogne mise à disposition par la Ville de Dijon.

Espace vidéo

Impacts des services intergénérationnels pour le développement des territoires, la forêt aquitaine comme ressource locale, les liens entre la ville et la campagne, les bonnes pratiques des habitants et des agriculteurs pour préserver la biodiversité en région Centre, l'action de transfert entre agriculture, alimentation et territoire, les rencontres recherche et territoires ruraux en Lorraine, etc. Voici quelques-uns des thèmes des films projetés dans l'espace vidéo. Un foisonnement d'idées et d'expériences à partager.

Accéder aux ressources vidéo



**DESSIN
EN DIRECT**



DESSIN EN DIRECT



Comment Maty travaille ?

Que cherchez-vous à restituer du "discours" de vos "sujets" ?

Je cherche à restituer du sens de leur action, un résumé de leur pensée, comment ils voient le monde en ce moment, de là où ils sont... C'est une contrainte terrible car en une bulle, il faut saisir les mots, la phrase exprimée.

Comment dessinez-vous ?

Je pars des cheveux, puis les yeux enfin le contour, la forme du visage. La bouche étant la touche finale pour un sourire, une colère, une moue... Le reste suit : vêtements, posture, etc... Puis une fois le croquis pris sur le vif, j'attends la bulle....

Comment qualifiez-vous cette façon de dessiner ?

On dirait du dessin de presse, différent d'une illustration avec perspective et décors... C'est modestement entre Plantu (un maître !) et quelques aficionados du Canard enchaîné donc des croquis relativement épurés. Le souci, c'est qu'une fois sorti du contexte, ceux qui n'ont pas assisté à cette mise en situation ne comprendront pas sauf peut être un ou deux dessins suffisamment explicites. C'est quelque part un regard de "consultant", exprimé à chaud, en "live" qui contribue - je l'espère - à l'animation de réunions ou de rencontres très sérieuses mais qui ne se prennent pas au sérieux...



CONFÉRENCE

Animation : Sylvie Lecalvez, l'Acteur rural





Fonds européens : prêts pour 2014

QUELLES RÉPONSES ONT ÉTÉ APPORTÉES POUR LA MISE EN PLACE DES RÈGLEMENTS, DE L'ACCORD DE PARTENARIAT, DES PROGRAMMES ? QUEL EST LE NOUVEAU PAYSAGE DES RESPONSABILITÉS ? QUEL CALENDRIER MIS EN ŒUVRE ? LES INTERVENANTS ÉTAIENT CHARGÉS D'APPORTER DES PRÉCISIONS QUANT À LA NOUVELLE PROGRAMMATION EUROPÉENNE 2014-2020.

« Suite à une année 2013, plutôt centrée sur les concertations (voir encadré) entre la Commission, le Conseil et le Parlement européens, les dossiers avancent », explique Benoît Esmanne, de la DG Agriculture, qui poursuit sur les événements récents et notamment l'adoption, la semaine précédente, par le Parlement européen de différents règlements : le règlement commun aux différents fonds, le cadre financier pluriannuel 2014-2020, les règlements relatifs à la Pac et aux règles de transition. « Il reste encore à finaliser les actes délégués et d'exécution et à harmoniser l'application concrète des règlements dans les différents États membres. Pourront être ensuite soumis leurs différents accords de partenariat et programmes nationaux. »

Pour leur application, ces programmes nationaux devront suivre les cinq grands

objectifs stratégiques définis par la Commission européenne : le soutien à l'emploi, aux activités de recherche et développement, à l'environnement, à l'éducation et la réduction de l'exclusion. Chaque programme national devra donc y répondre via un accord de partenariat fixé au niveau national (voir encadré) et composé de trois grandes parties : les modalités de concordance entre l'utilisation des fonds et les objectifs de la stratégie européenne, les modalités de mise en œuvre complémentaire par fonds et les conditions pour agir de façon la plus partenariale possible. Benoît Esmanne précise que les États membres sont plus ou moins avancés dans l'élaboration de leur accord de partenariat. Au moment du séminaire, celui de la France n'avait pas encore été jugé suffisamment mature.



La France sera prête en fin d'année

La mise en œuvre de la concertation nationale, la gestion des fonds confiée aux Régions qui ont ensuite lancé leurs propres consultations et, aujourd'hui, divers chantiers nationaux en cours pour avancer sur les règles d'application des programmes expliquent en grande partie le fait que l'accord ne soit pas encore finalisé. « Ce que nous souhaitons, précise à ce sujet Florence Clermont Brouillet, conseillère équipe Développement régional et politiques européennes à la DATAR, c'est nous déclarer prêts lorsque l'accord de partenariat sera accepté, ainsi que les programmes et les documents d'application. L'objectif est de transmettre l'accord de partenariat complet à la fin de l'année. Avec ce calendrier, les transmissions pour chaque programme se feraient vers mars 2014 » Florence Clermont Brouillet rappelle que si l'autorité de gestion a été confiée aux Régions, c'est bien pour être au plus près des besoins et des réalités des territoires. Détaillant les différents programmes français et régionaux, elle précise que le FEADER sera mis en œuvre à travers des programmes de développement rural

régionaux, dont l'autorité de gestion sera le conseil régional, à l'exception de la Corse, de la Réunion et de Mayotte, où l'autorité de gestion sera respectivement la CTC, le conseil général et l'Etat et via un programme national d'assistance technique, en direction notamment du Réseau rural.

À propos du FEDER et du FSE, elle reconnaît que les outils territoriaux peinent à trouver place dans la logique thématique affichée par la Commission. Par exemple, pour le FEDER, 80 % des fonds doivent être concentrés sur l'innovation, les PME, les TIC et l'économie décarbonée. Il ne reste donc que 20 % pour les autres objectifs thématiques et l'approche territoriale. Florence Clermont Brouillet note aussi la logique de performance qui s'impose aux autorités de gestion sur le ciblage et la logique d'intervention. « Toutes ces évolutions impliquent un changement de gouvernance ainsi qu'une nouvelle responsabilité pour les Régions, qui vont être traduits dans la loi de modernisation bientôt votée. L'État conserve quant à lui un rôle sur certains programmes et la mise en œuvre globale des fonds européens. » Les acteurs régionaux et territoriaux seront soutenus par différents outils : une stratégie d'assistance technique actuellement en cours d'élaboration, une assistance technique des programmes, ainsi que la pérennisation ou la création de réseaux comme le Réseau rural français.



LIRE LA PRÉSENTATION ANIMÉE



CONCERTATION NATIONALE SUR L'ACCORD DE PARTENARIAT

CONFÉRENCE

FEADER, des négociations toujours en cours

Pascal Guittard, représentant l'Association des Régions de France, reconnaît que les Régions se voient confier une lourde responsabilité. À propos de la concentration thématique, il précise que certaines d'entre elles iront au-delà de la part imposée par l'Union européenne (fixée à 80 % pour les régions développées, 65 % pour celles en transition et 50 % pour l'Outre-mer). À propos du FEDER et du FSE, les programmes opérationnels des Régions privilégieront le milieu urbain pour le volet territorial plutôt que les Investissements territoriaux intégrés (Iti) ou le Développement local mené par les acteurs locaux (DLAL). « Il est important de préciser que chaque Région pourra faire ce qu'elle veut en fonction de ses priorités », tient à rappeler le représentant de l'ARF. Les Régions se sont engagées auprès du gouvernement pour consacrer 10 % des crédits FSE et FEDER à la nouvelle politique de la ville. Elles ont également fait le choix de concentrer l'essentiel du FSE sur leur cœur de métier : la formation professionnelle et l'apprentissage. Des négociations sont toujours en cours pour le FEADER. 5 % du fonds sont consacrés au programme LEADER. Chaque région peut, là aussi, faire le choix de verser davantage. « J'invite les acteurs ruraux à rencontrer les Régions pour construire avec elles les nouveaux programmes. » Il propose aussi aux Groupes d'action locale (GAL) de faire appel au FSE et au FEDER pour diversifier leurs sources de financements.



Penser de nouveaux modes de gouvernance des territoires ruraux

Au-delà des aspects réglementaires, Eric Andrieu, député européen, membre de la Commission Agriculture au Parlement européen, souhaite attirer l'attention sur les discussions en cours. « Au sein de la Commission agriculture et développement rural, beaucoup de parlementaires sont empreints de développement agricole, une problématique prégnante dans les discussions budgétaires autour de la PAC. Le développement rural est, à mon sens, encore un champ à investir. Si nous avons besoin d'un vrai accompagnement de l'agriculture en raison des enjeux alimentaires, il faut travailler à l'environnement de cette agriculture, la santé, la mobilité, la culture... pour maintenir de la vie sur l'ensemble des territoires. » Pour lui, l'enjeu est de penser de nouveaux modes de gouvernance des territoires ruraux, pour sortir de l'approche sectorielle et de filières et agir de manière plus transversale. L'approche territoriale, mise en avant pour la prochaine programmation, est déjà pour l'élu, un grand progrès pour le développement des espaces ruraux. Ces derniers sont cependant en pleine mutation : modification des rapports entre les mondes urbain, périurbain et rural, des mobilités, du rapport au temps et à l'espace... « L'enjeu est d'anticiper ces mutations et pas seulement de les accompagner. »

Conformément au projet de règlement

La prochaine programmation en quelques mots...

général, chaque État membre doit mettre en place un accord de partenariat pour la période 2014-2020 guidé par les principes suivants : une croissance intelligente, durable et inclusive. Pour rédiger ce document, la France a choisi de tenir une concertation nationale, lancée fin 2012. Les 350 organismes membres du partenariat national - collectivités, partenaires sociaux, organisations de la société civile, acteurs économiques, citoyens - ont été invités à y prendre part aux côtés des ministères, via des contributions, un site Internet et leur participation à des séminaires. Ils ont ainsi approfondi les propositions pour fixer les priorités de la future programmation française qui comprend les 11 objectifs thématiques du règlement européen ainsi que des priorités thématiques pour le développement rural, la pêche et les affaires maritimes. Afin de maximiser l'effet levier des fonds européens (notamment pour le

FEDER), le nombre de priorités devra être volontairement restreint. Un minimum de 10 % de chaque programme FEADER sera dédié à la priorité 6 de ce Fond relative à l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales. L'accord de partenariat devra également s'appuyer sur l'approche territoriale intégrée (Ati). Une augmentation substantielle de la part des quatre fonds aux démarches de développement local par rapport à la précédente programmation sera aussi recherchée. La concertation nationale pour préparer l'accord de partenariat s'achève mais des concertations spécifiques aux programmes se poursuivent au niveau national et régional.

VIDÉOS



BENOÎT ESMANE
DG Agri représentant la Commission européenne



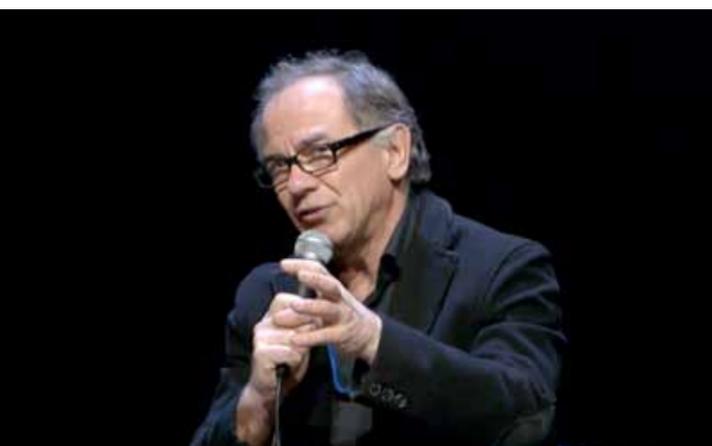
ERIC ANDRIEU
Député européen, membre de la Commission Agriculture au Parlement Européen



FLORENCE CLERMONT BROUILLET
Conseillère équipe Développement régional et politiques européennes, DATAR



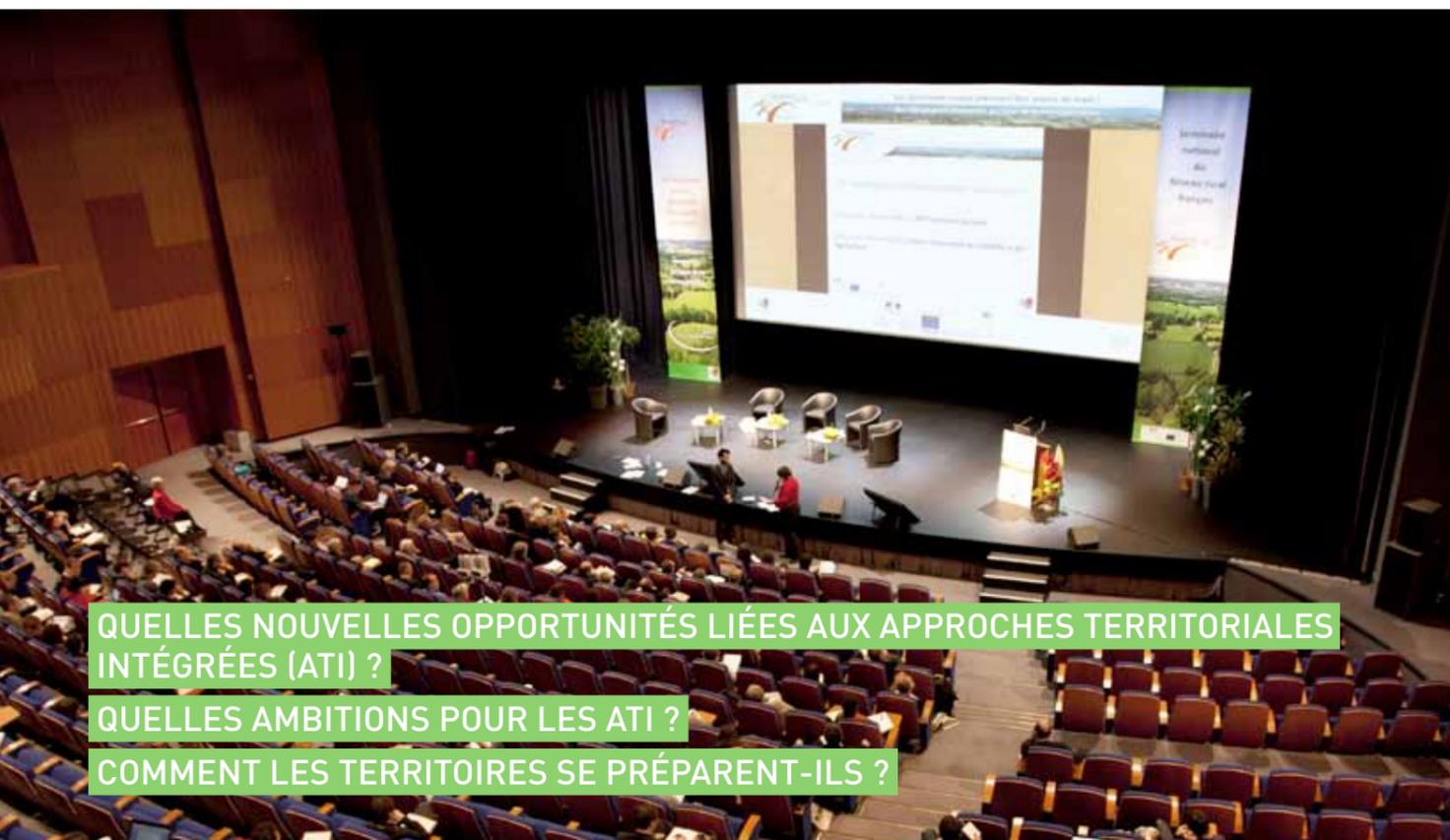
PASCAL GUITTARD
Représentant l'Association des Régions de France



QUELS NOUVEAUX LEVIERS POUR LES TERRITOIRES ?



FORUM E APPROCHES TERRITORIALES INTÉGRÉES : OÙ EN EST-ON ?



QUELLES NOUVELLES OPPORTUNITÉS LIÉES AUX APPROCHES TERRITORIALES INTÉGRÉES (ATI) ?

QUELLES AMBITIONS POUR LES ATI ?

COMMENT LES TERRITOIRES SE PRÉPARENT-ILS ?

Des outils au service du développement territorial intégré

AFIN DE RENFORCER LA COHÉSION TERRITORIALE, DEUX NOUVEAUX OUTILS AU SERVICES DES STRATÉGIES TERRITORIALES INTÉGRÉES SONT PROPOSÉS : LES DLAL ET LES ITI. CES DERNIERS RÉPONDENT À UN ENJEU QUI A ÉTÉ BIEN COMPRIS PAR LES PARTICIPANTS DU FORUM MAIS ILS SUSCITENT DES QUESTIONNEMENTS QUANT À LA COMPLEXITÉ DE LEUR MISE EN ŒUVRE.

« Dans le Traité de Lisbonne, la cohésion territoriale est devenue un objectif à part entière, ce qui a suscité la création d'outils de mise en œuvre de stratégies territoriales intégrées. Ces dernières établissent un lien entre les onze objectifs thématiques définis au niveau européen et leur concrétisation à travers les différents programmes et les stratégies locales de développement. » Une

fois ce contexte rappelé, Benoît Essmanne, de la DG agriculture à la Commission européenne, a distingué deux nouveaux outils proposés aux territoires : les Investissements territoriaux intégrés (ITI) et le Développement local mené par les acteurs locaux (DLAL). Le premier dépend plutôt d'objectifs définis à une échelle régionale ou infrarégionale pour des gros projets de type infrastructures. Le second



finance des démarches établies de façon partenariale et ascendante, pour financer des projets moins lourds financièrement, mais avec un impact réel sur les territoires. Il apporte une autre distinction : les DLAL ont recours à une mesure intégrée dans une priorité du développement rural, tandis les ITI demandent la construction d'une démarche à travers plusieurs programmes. « Certains États membres proposent les deux outils, tandis que d'autres privilégient l'un des deux, qu'ils estiment le plus adapté à leurs besoins. »

Des territoires et des programmes très contrastés

Florence Clermont Brouillet, conseillère à l'équipe Développement régional et politiques européennes à la DATAR, explique comment, pour la France, les négociations avec la Commission européenne ont fait évoluer au fil des mois l'appropriation des ITI. Au départ, ils n'étaient prévus que pour le FEDER, aujourd'hui ils tendent à devenir davantage des outils de gestion ouverts à tous les programmes. « Ce qu'il faut retenir, c'est qu'un territoire doit d'abord définir une stratégie de développement qui réponde à ses besoins et rechercher, seulement ensuite, l'outil le plus adapté. Il faut savoir que l'accord de partenariat national prévoit une augmentation de la part des fonds réservés au développement local. » Chaque Région doit donc organiser la gestion des fonds en fonction des réalités et des besoins de leurs territoires. La Bretagne par exemple associe

sa politique territoriale élaborée avec les 21 Pays avec celle liée aux deux outils européens. Elle va donc disposer de deux ITI sur les Fonds FEDER, - un premier métropolitain pour Rennes et Brest et un second pour les 21 Pays - et d'un DLAL financé par le FEADER pour chacun des Pays. « Chaque Pays sera animé par un comité de programmation constitué d'élus, de professionnels et de la société civile. Le comité articulera la politique du Pays et les fonds européens territorialisés », explique Florian Simonneaux, référent territorial, chargé du Réseau rural au sein du Conseil régional.

Que vont faire les différentes régions ?

Une vidéo a révélé la diversité des approches en France. En Bretagne, les 21 Pays proposeront à la Région une stratégie intégrée et les territoires LEADER pourront utiliser le FEDER et le FSE. En Rhône-Alpes, une distinction sera faite entre une action montagne et une autre dédiée aux loisirs de nature (neige, eau, randonnées, pluriactifs...) qui émargeront au FEADER, au FSE et au FEDER. Dans la Région Centre, il sera également possible pour un territoire d'utiliser plusieurs fonds. Par contre, les ITI ne seront pas privilégiés.



→ EN SAVOIR PLUS

FORUM E APPROCHES TERRITORIALES INTÉGRÉES : OÙ EN EST-ON ?

Des démarches intégrées qui complexifient les procédures

Pour la Champagne-Ardenne, la concomitance de la mise en œuvre à la fois des démarches intégrées, de l'approche pluri-fonds et le changement d'autorité de gestion, complexifie considérablement les procédures. Patricia Andriot, vice-présidente de la Région, témoigne. « *La simplification des procédures est affichée pourtant on se heurte à des difficultés de mise en œuvre dès qu'il faut mettre tout cela en musique. Notre choix est pour l'instant de privilégier les DLAL pour consolider les démarches de Pays et de ne pas proposer d'ITI.* » Même réaction du côté du GAL Cœur d'Hérault qui regrette que le temps passé dans la gestion des fonds prenne le pas sur l'animation des projets de territoire. Christophe Bernard, secrétaire général de l'Assemblée des communautés de France (ADCF), ne comprend tout simplement pas pourquoi cet encouragement à utiliser plusieurs fonds n'a pas modifié pour autant leurs règlements, radicalement différents. « *Il n'y a pas eu d'alignement des fonds, ce qui décharge toute la complexité et les efforts de coordination sur le plan local.* » Il regrette

le flou qui entoure les nouveaux outils et notamment les ITI et souhaiterait davantage de clarté et de transparence pour, par exemple, savoir ce que deviennent les anciennes mesures de l'axe 3 du FEADER. Michelle Rivet, vice-présidente de la Région Centre, estime quant à elle, que la concentration thématique est un vrai assèchement de l'action, antinomique avec l'approche intégrée.

Les ITI : un outil au service d'une approche pluri-fonds

Michel Laine, ancien responsable LEADER à la DG Agriculture, reconnaît la complexité des procédures et la lourdeur des contrôles. Néanmoins, il les comprend, indiquant que la Cour des comptes européenne, au début du mois de novembre, a remarqué un taux d'erreur dans la gestion des fonds en constante augmentation ces dernières années. Pour autant, rien n'est pour lui impossible, il suffit d'aller voir quelques États voisins. « *En Pologne, par exemple, le pilotage est systématiquement pluri-fonds. Cette approche pluri-fonds est à mon avis intéressante pour prendre en compte les réalités multidimensionnelles des territoires. L'utilisation du FEADER a été élargie, mais ce fonds ne peut pas tout faire. Les ITI offrent la possibilité d'élaborer un montage sur plusieurs fonds et d'être gouvernés comme on le souhaite. Soyons ingénieux, imaginons des solutions nouvelles. La Commission européenne propose en outre des règles de simplification des procédures qui méritent vraiment que l'on s'y penche.* » Pour mener à bien sa politique et mettre en place ses deux ITI, la Région Bretagne s'est aussi adjointe les conseils de la DATAR. « *Je pense également qu'une seule autorité de gestion permettra d'avoir la même vision sur plusieurs fonds,* explique Christophe Arrondeau, directeur du Pays Adour Landes Océanes. *Il faut attendre de la part des Régions qu'elles*



nous accompagnent, même si elles vont devoir dans le même temps exercer un contrôle. » Florence Clermont Brouillet apporte quelques précieux conseils. « *Les ITI sont l'expression d'une stratégie - par exemple agir via les Pays, comme en Bretagne - qui est décrite dans les programmes. Les ITI permettent de réserver une enveloppe financière dédiée à cette stratégie. Pour les DLAL, le programme décrit les mesures qui vont être soutenues. Vous avez ensuite du temps pour passer les appels à projets, deux ans après l'approbation de l'accord de partenariat.* »

Un Erasmus pour les Régions

D'autres propositions sont suggérées par les participants pour faciliter l'élaboration des stratégies territoriales : prendre connaissance des travaux (en ligne sur le site du RRF) d'un groupe de travail initié par la Hongrie

composé d'une vingtaine d'États membres qui réfléchissent à la mise en œuvre des DLAL ou encore, organiser un « Erasmus » entre Régions pour qu'elles partagent et harmonisent leurs travaux. Pour Eric Andrieu, député européen, les territoires doivent surtout se recentrer sur leurs objectifs de développement à court et moyen termes. « *Nous avons tendance à confondre objectifs et moyens. Qui aujourd'hui arrive à se projeter dans l'avenir ? On peut inventer tous les outils possibles, ce qui est fédérateur, c'est le développement territorial.* » Michel Laine appuie ces propos estimant que l'enjeu du développement des sociétés réside dans la capacité des citoyens et des acteurs locaux à faire le lien entre leurs actions et une vision de la société plus large - européenne, mondiale - et à une échelle temporelle plus longue.



VIDÉOS



MICHEL LAINE
Expert, ex-DG Agri



LE POINT DE VUE DES ÉLUS

FORUM F JEUNES ET SENIORS : FORCES VIVES DES DYNAMIQUES TERRITORIALES



LE LIEN ENTRE LES GÉNÉRATIONS : RICHESSE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE ?

QUELLE SPÉCIFICITÉ EN MILIEU RURAL ?

QUELLES INTERACTIONS ENTRE GÉNÉRATIONS, TERRITOIRES ET MÉTROPOLISATION ?

Jeunes et seniors, sources de dynamisme

UN TERRITOIRE A TOUT À GAGNER À CONSIDÉRER LES JEUNES ET LES SENIORS COMME DES RESSOURCES LOCALES ET À FACILITER LES LIENS ENTRE EUX. GÉNÉRALEMENT MOTIVÉS POUR FAIRE VIVRE LEURS TERRITOIRES, ILS ONT NÉANMOINS BESOIN D'ÊTRE PLUS ÉCOUTÉS ET MIEUX RECONNUS. ANALYSES D'EXPERTS ET EXPÉRIENCES EN TÉMOIGNENT.

« Qui sont aujourd'hui les jeunes et les seniors ? Pour le savoir, il faut déjà prendre en compte les transformations sociales des cinquante dernières années qui ont fait évoluer ces catégories d'âge. » Claudine Attias Donfut, chercheuse au CNRS, chargée d'introduire ce forum consacré aux jeunes et aux seniors comme forces vives des dynamiques territoriales, partage au préalable quelques clés de compréhension. « Les parcours de vie sont désormais divisés en grandes étapes : l'éducation, le travail, les loisirs et la retraite. La première et la dernière se sont considérablement étendues avec l'allongement de la durée de la vie de près de 30 ans en un siècle. » Elle constate que ce sont ces tranches d'âge qui souffrent le plus aujourd'hui sur le marché de l'emploi, brouillant ainsi les frontières. Les jeunes peinent à trouver du travail et les seniors à conserver le leur. De même, les différentes générations aujourd'hui ne se rencontrent plus, ou peu, un fossé qui ne cesse de s'agrandir pour diverses raisons : les évolutions numériques marginalisent les plus âgés, les études éloignent les jeunes de leur milieu d'origine, chacun vit de plus en plus différemment, la retraite et les aides sociales ont favorisé l'autonomie des seniors qui, autrefois, habitaient souvent chez leurs enfants... Seule la famille perpétue désormais les liens entre les différents âges, des liens qui ont aussi changé. « On peut maintenant être grands-parents la moitié de sa vie. Les générations se succèdent et coexistent de plus en plus longtemps, ce qui a renforcé les relations entre elles, notamment entre grands-parents et petits-enfants. » D'horizontale, avec des familles plus nombreuses et des générations qui se côtoient moins longtemps, la structure familiale est devenue verticale, avec plus de générations et moins de membres par tranche d'âge. « Au fil des évolutions des valeurs familiales - égalisation des droits des hommes et des femmes, multiplication des ruptures et des formes familiales... - les relations entre générations sont devenues

moins autoritaires, moins hiérarchiques, plus coopératives mais aussi plus autonomes les unes par rapport aux autres. Auparavant les jeunes travaillaient dès 14-15 ans pour soutenir leur famille. La situation s'est inversée. Aujourd'hui, la famille et même les grands-parents investissent dans les études des jeunes ou les soutiennent lorsque leur insertion professionnelle tarde ». Claudine Attias Donfut observe qu'aujourd'hui, qu'ils en soient conscients ou pas, jeunes et seniors ont besoin les uns des autres. Les premiers pour s'appuyer sur l'expérience des anciens, les seconds pour transmettre et pour ne pas être marginalisés, devenir des « immigrés de leur temps ».



Jeunes et seniors sont enthousiastes

Différents travaux et observations menés par l'association Or Gris (voir lien "en savoir plus"), la Fédération nationale Familles rurales ou encore le Réseau rural de Bourgogne ont révélé les aspirations, souvent méconnues des jeunes et des seniors qui vivent en milieu

→ EN SAVOIR PLUS

FORUM F JEUNES ET SENIORS : FORCES VIVES DES DYNAMIQUES TERRITORIALES

rural. Les premiers recherchent des lieux pour s'exprimer. Ils vont plutôt bien, sont enthousiastes, attachés au monde rural et beaucoup souhaiteraient vivre dans une campagne solidaire et durable. Par contre, comme les personnes âgées, ils souffrent de ne pas être assez écoutés et de véhiculer une fausse image. « *Les politiques jeunesse sont souvent tournées vers de l'occupation. Or, ce que les jeunes recherchent, c'est surtout être accompagnés dans leurs propres projets, recevoir des conseils, être guidés au fur et à mesure qu'ils cheminent dans leur vie* », témoigne Eric Rossi de Familles rurales. « *Repérés comme association de jeunes, nous sommes souvent sollicités pour les mobiliser afin qu'ils participent à des manifestations faites pour eux. Mais ce que nous voulons, c'est que l'on soutienne nos projets, nos événements* », confirme une représentante du Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC) de Franche-Comté. À noter que selon une enquête présentée par Andrea Festuccia du Réseau rural italien, qui compare entre plusieurs États les envies des jeunes pour s'installer en agriculture, 63,5 % des jeunes



Français aimeraient vivre à la campagne. Côté seniors, on regrette que les politiques publiques ne concernent que la dépendance. « *Autant dire en moyenne les dix dernières années de leur vie, avant de mourir, quand ils sont très âgés. Or avec l'allongement de la durée de la vie en bonne santé, cette étape arrive de plus en plus tardivement* », explique Claudine Attias Donfut. « *En 1900, elle débutait à 65 ans pour les hommes et 67 ans pour les femmes. En 2008, elle ne commence respectivement qu'à 77 et 81 ans, quasiment 20 ans de bonne santé après la retraite. La notion de vieillesse est donc très relative, mais rarement valorisée. Le vieillissement d'un territoire est perçu comme un handicap alors qu'il représente un apport de revenus, d'impôts, de dynamisme et de potentialités d'activités.* » Odile Plan, consultante qui anime l'association l'Or gris, confirme les attentes des seniors qui s'installent à la campagne. Ils recherchent un lieu de « *meilleure vie* » et s'investissent souvent dans les espaces les plus divers : jardins intergénérationnels, régie rurale, associations d'accompagnement à l'emploi, à la création d'activité, de services à la personne, collectivités locales, etc.



Des solidarités pour accompagner les jeunes

Différentes expériences démontrent l'apport bénéfique pour les territoires des actions destinées à renforcer les liens entre jeunes et seniors et à les rendre acteurs. Dans le Pays Basque, un Comité local d'épargne pour les jeunes (Clej) réunit des professionnels et bénévoles de tous âges autour de jeunes porteurs d'un projet de création d'activité, pour les accompagner et soutenir leur financement via un prêt à taux zéro. Afin de réduire la fracture numérique intergénérationnelle, une jeune start up installée à Strasbourg a créé en 2011 une plateforme gratuite, Hakiza, fondée sur l'entraide intergénérationnelle (voir lien en fin d'article). Les Espaces tests agricoles, réunis au sein du réseau Renata, sont également des lieux d'entraide entre des cédants agricoles proches de la retraite et des porteurs d'un projet d'installation. « *Dans un cadre légal de type couveuse, ces derniers disposent d'un terrain et de bâtiments pour s'exercer à leur future activité. Ils bénéficient en outre d'un accompagnement qui peut être fait par l'agriculteur futur cédant, à qui appartient l'exploitation* », témoigne Amélie Patay, directrice de la couveuse d'entreprises Potentiel (71). Le MRJC de l'Orne a réuni à quatre reprises un groupe de jeunes désireux d'échanger sur leurs projets d'installation via des discussions et des visites d'expériences.

« *Ils recherchent, en général, à travailler dans un cadre coopératif, dans un projet qui associe différentes valeurs sociales et environnementales et qui permet de concilier vie familiale et activité professionnelle,* » précise Lucie André, animatrice. Au fil des débats est apparu que le transfert et la solidarité entre jeunes et seniors, aussi bien dans les territoires que les milieux professionnels privés et publics, doivent être considérés comme des sources de progrès et de dynamisme. Reste à mobiliser les élus et acteurs locaux. Différentes propositions ont été faites pour les sensibiliser aux bienfaits de l'intergénérationnel : proposer des modules de formation au CNFPT ou encore rédiger un livre blanc qui rassemble l'argumentaire exposé durant ce forum..



VIDÉOS



CLAUDINE ATTHIAS DONFUT
Associée au centre Edgar Morin
du CNRS/EHESS



LE POINT DE VUE DES ÉLUS

FORUM 6 QUELLE ORGANISATION DES ACTEURS POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DE L'INGÉNIERIE ?



QUELLE MUTATION DES BESOINS EN INGÉNIERIE ?

COMMENT ÉVITER LE RECENTRAGE SUR LA GESTION DES PROCÉDURES AU DÉTRIMENT DE L'ANIMATION TERRITORIALE ?

QUELLE SOLIDARITÉ TERRITORIALE DANS UN CONTEXTE DE COMPLEXIFICATION DE BESOIN ET DE RARÉFIATION DES MOYENS ?

Ingénierie : repérer et mobiliser les ressources locales

LES FINANCEMENTS D'ÉTAT SE RARÉFIANT, L'INGÉNIERIE DES TERRITOIRES RURAUX SE TROUVE CONFRONTÉE À UNE PROBLÉMATIQUE DE FINANCEMENT POUR ASSURER SA PÉRENNITÉ. LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, DONT BEAUCOUP VIVENT ACTUELLEMENT UNE RÉORGANISATION PROFONDE, EN ONT POURTANT BESOIN POUR ANIMER LEUR TERRITOIRE, MENER DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT, ET AUSSI RÉPONDRE AUX EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES. MOBILISATION DE NOUVELLES RESSOURCES D'INGÉNIERIE, MUTUALISATION, RÉORGANISATION DES COMPÉTENCES ET DES MISSIONS, RECENTRAGE SUR DES FONCTIONS TECHNIQUES... IL EXISTE AUTANT DE RÉPONSES QUE DE TERRITOIRES. EN VOICI QUELQUES-UNES.

L'ingénierie - c'est à dire les moyens humains, les méthodes et les missions concourant à l'élaboration et à la conduite des projets sur les territoires - vit de profondes mutations en milieu rural. L'ingénierie territoriale présente deux versants : l'un plus stratégique (le

projet territorial) et l'autre plus opérationnel (les actions) qui sont complémentaires et indissociables. Les différents témoignages d'acteurs, élus et animateurs de territoires, permettent d'en comprendre les raisons. Les plus citées sont, d'une part, les restrictions

budgétaires (notamment le retrait de l'État du financement de l'ingénierie locale) et la fin de l'ATESAT, et d'autre part, la réforme des collectivités qui redistribue les cartes de l'organisation territoriale.

Retrait des moyens, mais nouvelles demandes

« Nous vivons en outre un paradoxe, explique Gilles Rey-Giraud d'Entreprises, territoires et développement (ETD). *L'État se retire au moment où la production de normes et de règlements se fait de plus en plus prégnante, par exemple en matière d'urbanisme ou de prise en compte des questions climatiques, et demande de nouveaux moyens d'ingénierie pour les territoires.* » Les réponses apportées par ces derniers sont très diverses et pas toujours en faveur d'une ingénierie de projet, comme le constate Anne Carton de la Plateforme régionale développement rural de Rhône-Alpes. « *Cette production de normes tend à faire évoluer les métiers vers de l'administration du territoire, vers des missions de plus en plus techniques. L'agrandissement des structures intercommunales sectorise les missions des agents de développement - tourisme, agriculture, etc. - ce qui dénature complètement leur travail.* » Elle remarque également que les collectivités font de plus en plus appel ponctuellement à de l'ingénierie privée pour éviter des charges à long terme. Une animatrice du Pays de Langres, présente dans la salle, regrette quant à elle que les élus de son territoire pensent l'organisation de la fusion du Pays et de deux syndicats d'aménagement, en additionnant les postes sans véritablement mettre les compétences en cohérence avec les besoins réels des projets. L'enjeu est aussi de mobiliser les ressources d'ingénierie déjà présentes sur les territoires. Or, ces ressources sont le plus souvent éclatées entre de nombreuses structures privées et publiques. Elles ne sont pas réparties de manière homogène



entre les territoires et ne sont pas présentes de manière équivalente dans tous les domaines. Dans ce contexte, il est important que les acteurs territoriaux s'emparent de la question de l'organisation de l'ingénierie à leur échelle. Certains territoires ont commencé à le faire.

Priorité à l'animation

Des solutions existent néanmoins, comme en témoignent deux expériences présentées de façon plus approfondie. Dans la Nièvre - département rural de 200 000 habitants répartis dans 312 communes et 29 intercommunalités dont plus la moitié compte moins de 5 000 habitants - le conseil général soutient depuis trois ans, le financement d'un poste d'agent de développement local généraliste par communauté de communes. Un cahier des charges accompagne ce soutien avec, parmi les conditions, celle de bien attribuer à ce poste un rôle d'animation du territoire et non d'administration. 24 personnes ont ainsi été recrutées, chargées de repérer et de fédérer les acteurs locaux, d'élaborer un diagnostic de leur territoire et de définir des stratégies opérationnelles. En cas de besoin, les élus pouvaient être conseillés par le Département sur la définition du profil, de la mission, etc. Jusqu'à présent, l'aide versée était forfaitairement de 15 000 euros annuels par poste sur trois ans. À l'avenir, il est prévu de poursuivre ce soutien, avec un montant de base moindre (12 000 euros) complété jusqu'à 18 000 euros si la collectivité inclut dans ses politiques de nouvelles exigences (démarches de développement durable de type Agenda 21...).

FORUM 6 QUELLE ORGANISATION DES ACTEURS POUR RÉPONDRE AUX DÉFIS DE L'INGÉNIERIE ?

Une vraie plus-value sur le territoire

Cela fait dix ans que le Pays et GAL des Terres Romanes œuvre dans les Pyrénées orientales. Malgré cela, la réforme des collectivités remet en cause le bien fondé du travail de l'équipe, composée de cinq personnes. « Avec la suppression des contrats de Pays et du soutien à l'ingénierie ainsi qu'une programmation LEADER qui tarde, il ne nous restait plus que 18 mois de trésorerie pour faire vivre l'équipe, relate Florian Chardon, directeur. Nous avons transformé ce laps de temps incertain en une réflexion riche et constructive pour définir notre valeur ajoutée pour le territoire et traduire concrètement ce que nous pouvions apporter à l'avenir. » L'équipe se met en lien avec différentes associations de conseil et d'appui au développement et aux porteurs de projet (Aradel, ETD, consultants chercheurs...), pour afficher noir sur blanc sa plus-value : accompagnement en amont des projets, repérage des projets dormants, capacité à agréger les compétences, ancrage et connaissance du terrain, approche pédagogique, intérêt et compétence pour tout ce qui concerne les projets de territoire... Un des constats faits au cours de la démarche a été que 57 structures effectuaient de l'accompagnement de porteurs de projets sur le territoire.



À partir de cet exercice, une démarche est pensée avec un réseau encore plus large de partenaires (Région, maison de l'Europe, Parc naturel régional, Adepfo...) sous forme d'Ateliers territoriaux d'accompagnement de projets. Destinés aux collectivités, associations et entreprises, ces ateliers collectifs (cinq demi-journées sur trois mois) font cheminer les participants de la formulation de leur projet à sa phase de faisabilité. Sur 20 projets suivis durant deux sessions, seuls six n'ont pas abouti. Dès 2014, un dispositif plus ambitieux sur 18 mois est prévu en lien avec les chambres consulaires et des acteurs de la formation continue. Grâce à cela, un poste du Pays a été sauvé et de nouvelles perspectives s'ouvrent pour le reste de l'équipe.

Identifier de nouvelles ressources d'ingénierie

Identifier les ressources et les compétences au sein de sa collectivité et de son territoire (CAUE, Parcs, associations locales, structures privées, agences d'urbanisme, citoyens...) afin de les mettre en cohérence avec de vrais besoins identifiés, voici un des principaux enseignements retenus par les participants suite aux témoignages et aux échanges qui ont suivi.

La plate-forme de développement rural Rhône-Alpes va produire un guide méthodologique pour accompagner les territoires dans le repérage des ressources d'ingénierie sur les territoires (pas seulement les ETP, mais aussi les compétences et les champs couverts), l'idée étant d'éviter les redondances entre structures et, à l'inverse, des champs qui ne seraient pas du tout couverts. Gilles Rey-Girault conseille même de repérer et de définir, pour chaque échelle de territoire (communes, regroupements intercommunaux, SCoT, Départements, Régions), les ressources d'ingénierie les plus adéquates et ensuite, si besoin, de les mutualiser. « Les décideurs



locaux doivent s'interroger sur l'importance de l'animation de leur territoire, afin de ne pas tout concentrer uniquement sur des postes techniques, et ensuite se donner les moyens de détecter et de mobiliser au mieux l'expertise locale. » Présent dans la salle, Bruno Bethenod, maire d'une petite commune de Côte d'Or, représentant les maires ruraux, apprécie par exemple les missions d'accompagnement d'ingénierie de la voirie proposées par le conseil général. Selon d'autres participants, les agents de développement doivent pouvoir identifier de nouveaux moyens pour poursuivre leurs missions et s'appuyer sur des ressources existantes (ingénierie départementale, capacité de mobilisation de bénévoles par les réseaux associatifs...). Pour cela, ils doivent acquérir une connaissance plus fine des ressources humaines (et financières) de leur territoire et des collectivités voisines, afin de rendre possible une éventuelle mutualisation de tous ces moyens.

Les différents niveaux d'ingénierie

L'ingénierie se situe à deux niveaux : le niveau de la stratégie / du projet de territoire d'une part et le niveau de la mise en œuvre d'autre part, y compris l'ingénierie technique type voirie ou assainissement. Aujourd'hui, en situation de pénurie, il devient difficile de conserver son niveau d'ingénierie. Il est donc nécessaire de réaliser un état des lieux des ressources existantes sur les territoires, de cordonner les différents niveaux, sans oublier l'ingénierie privée et même l'ingénierie citoyenne (expertise d'usage par exemple).



VIDÉOS



GILLES REY-GIRAUD
Responsable équipe économie, services et politiques territoriales, Etd

Développement économique
par l'inclusion sociale :
des synergies à construire ?

LE POINT DE VUE DES ÉLUS

FORUM H DES CLÉS POUR L'INNOVATION : DE L'ÉMERGENCE À LA DIFFUSION



A LA SOURCE DES INNOVATIONS : QUELS ACTEURS, QUELLES FINALITÉS ?

QUELS FACTEURS FAVORABLES ?

QUELLES CONDITIONS POUR LA CAPITALISATION ET LA DIFFUSION DE L'INNOVATION ?

L'innovation, ou le pari de la réussite

COMMENT SORTIR DES SENTIERS BATTUS, FAIRE UN PAS DE CÔTÉ ET INNOVER POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE DEMAIN ? L'INNOVATION PEUT ÊTRE TECHNOLOGIQUE, ELLE EST AUSSI SOCIALE SUR LES TERRITOIRES ET CONSISTE PARFOIS À AMÉLIORER ET MAINTENIR L'EXISTANT. ELLE NÉCESSITE UNE MÉDIATION, UN ACCOMPAGNEMENT ET UN TRANSFERT POUR SE DIFFUSER.

Serge Moélo, maire de Silfiac, dans le Morbihan, est un monsieur Jourdain de l'innovation lorsqu'il applique ses deux principes que sont l'éducation populaire et le développement durable à chacun des projets de sa commune. Silfiac cultive la participation des habitants sur des projets concrets : politique d'aménagement foncier innovante, assainissement collectif par lagunage, création d'un écovillage de vacances, d'un parc éolien,

d'un éco lotissement... et création d'un pôle d'accueil de proximité intergénérationnel (Papi). Ce Papi réunit au même endroit une colocation pour huit personnes âgées, une maison d'assistantes maternelles ainsi qu'une salle d'animation pour des projets intergénérationnels et associatifs. Le tout est construit en écomatériaux avec isolation en paille, récupération des eaux de pluie, eau chaude solaire et panneaux photovoltaïques.



Revendiquer le droit à l'expérimentation

« La démarche participative commence au bistrot, affirme Serge Moélo. Si une personne n'est pas d'accord avec un projet, on l'invite à venir en discuter en réunion publique. Cela permet de casser les idées reçues. » Dans son projet de mandat initial, l'équipe municipale avait prévu des actions distinctes sur le maintien au village des personnes âgées, sur le développement des services à l'enfance et sur le soutien à la vie associative. « On a failli partir sur des logiques cloisonnées. » La réussite était au contraire dans le décroisement. L'édile revendique un droit à l'expérimentation et reconnaît être régulièrement « border line » avec la légalité : la commune a par exemple choisi de décharger de la garantie décennale l'entreprise responsable du chantier paille en l'absence de références techniques validées. Elle a aussi bataillé auprès de parlementaires pour qu'une loi autorise une assistante maternelle à confier ponctuellement les enfants qu'elle garde à une collègue. Le Papi a permis la création de dix emplois féminins (la commune compte 460 habitants) et la population s'est approprié les lieux. Ce sont surtout les associations locales qui proposent des animations : jardinage, formations...

Mailler les acteurs

Pour Patrick Jouin, porteur du projet Equiénergie, en Normandie, « l'innovation c'est avant tout du bon sens et une capacité à se remettre en cause et à décroiser les secteurs. » Après 15 années d'expérience dans l'industrie, il est parti d'une ressource de son territoire d'origine : le fumier de cheval (1,7 million de tonnes produites par an en Normandie) pour imaginer comment le valoriser. Dans un premier temps, le projet a nécessité de l'innovation technologique. Un chercheur a mis au point un système de transformation du fumier en granulés pour chaufferie avec adjonction de déchets verts. Le procédé a été récompensé par Oseo, labellisé par un pôle de compétitivité, puis il a fait l'objet d'un dépôt d'un brevet. « Ça devient un projet de territoire quand on envisage de mailler tous les acteurs dans un rayon de 30 km autour du centre de production, » explique Patrick Jouin : une collectivité qui va réaliser des économies de chauffage et de traitement de ses déchets verts, des haras qui valoriseront leur fumier, des structures d'insertion qui fourniront des déchets verts, des Cuma qui disposeront de matériels de collecte, une multinationale qui interviendra sur le compostage. Un démonstrateur est en cours de montage sur le Pays d'Auge dans le cadre d'une SCIC. Il devrait générer 100 000 euros d'économies par an pour la collectivité, créer dix emplois à temps plein, 30 emplois en insertion, redistribuer 250 000 euros à la filière agricole, produire 6 000 tonnes de pellets à partir de 11 000 tonnes de déchets, le tout pour un investissement public/privé de 6 millions d'euros.

→ EN SAVOIR PLUS

FORUM H DES CLÉS POUR L'INNOVATION : DE L'ÉMERGENCE À LA DIFFUSION

Une écoute bienveillante

« L'innovation est une invention qui a trouvé son public ou son marché, ce n'est pas un truc génial qui ne sert à personne, » précise Rémi Laurent, directeur adjoint de la chambre régionale d'Agriculture de Normandie, référent innovation, recherche et développement, qui accompagne le projet Equiénergie. « Il faut capitaliser et adapter l'innovation par une logique itérative, puis la diffuser et la dupliquer. Nous devons mettre les acteurs autour d'une table pour qu'ils co-construisent ensemble des solutions et fassent émerger de nouvelles questions. Les chambres sont des catalyseurs d'innovation pour faire émerger les besoins et les solutions. » Sur Equiénergie, l'implication de la chambre régionale d'Agriculture, et les marques de reconnaissance par Oséo et le pôle de compétitivité ont permis d'intéresser plus facilement une multinationale au projet. « Améliorer l'existant, c'est déjà de l'innovation, » souligne aussi Rémi Laurent. « Il faut aussi savoir arrêter ce qui ne fonctionne pas. On peut également innover dans les usages, notamment avec les technologies de l'information. Enfin, innover c'est souvent compliqué mais il faut donner sa chance à chaque projet, et ne pas être trop critique au début. Il faut savoir faire preuve d'une écoute bienveillante, sans porter de jugement a priori. » L'enjeu collectif est de faire que l'innovation devienne une évidence. Pour Rémi Laurent, c'est l'acteur le mieux positionné localement qui doit jouer le rôle de catalyseur. « Il faut aussi savoir accepter de ne pas être un acteur central. »



La médiation, clé de l'innovation

Pour Stéphane Vincent, délégué général de la 27ème région, projet associatif créé par l'Association des Régions de France pour réfléchir à d'autres façons de concevoir les politiques publiques, il y a des invariants dans les processus territoriaux d'innovation. « Il y a d'abord l'idée de reformuler le problème. On ne se contente plus des mêmes solutions, on rebat les cartes, explique-t-il. Il y a aussi dans tous ces projets une forme de positivisme par l'action : on décide qu'on va le faire. Il y a également innovation par les usages, en repartant des pratiques des habitants. On parle beaucoup de participation, on est aussi sur de la pluridisciplinarité, en rapprochant des mondes qui ne se connaissent pas. Dès qu'on apporte un peu d'hétérogénéité, avec des acteurs très différents, on produit des changements de regards. Il y a aussi un plaidoyer pour l'expérimentation. Je préfère le terme de prototype et de mise en expérience. » Passer par une phase de test, entrer dans une logique d'essais et d'erreurs est assez inhabituel pour les collectivités.



Pour Stéphane Vincent, la médiation est la clé de l'innovation. Elle doit devenir une nouvelle compétence des agents de développement et des structures existantes. Interrogé par les participants, il estime « qu'il faut renverser la charge de la preuve sur la prise de risque. C'est parce qu'on mène des tests en amont qu'on réduit la prise de risque. » Serge Moélo renchérit : « La culture dominante réserve la notion d'expérimentation aux entrepreneurs. C'est une idée à combattre. Au contraire, le seul risque que l'on prend, c'est de changer les choses et de bouger. Pour réussir, il faut travailler dans le temps. »



Une question de transfert

Comment faire pour que chacun n'invente pas ses solutions, mais puisse s'inspirer d'innovations d'autres territoires pour avoir de nouvelles idées, construire de nouveaux projets et réaliser des économies de temps, d'énergie, de ressources humaines ? Dans le cadre du réseau Ruract, la Région Limousin a cherché à capitaliser 150 bonnes pratiques dans toute l'Europe et leur adaptation dans le temps. « Nous avons étudié les conditions de transférabilité de ces pratiques », explique Dorothee Duguet, consultante. Elles ont souvent un facteur clé de réussite qui doit permettre de dupliquer une pratique dans un autre contexte et d'aller vers une véritable diffusion. Il faut parfois passer par une phase d'émergence de porteurs de projet, pour créer un terreau local et pouvoir transposer une expérience réussie.

VIDÉOS



STÉPHANE VINCENT
Délégué général de la 27ème Région

Des clés pour l'innovation :
de l'émergence à la diffusion



LE POINT DE VUE DES ÉLUS

TABLE RONDE

Animation : Sylvie Lecalvez, l'Acteur rural





Pour des projets cohérents et fédérateurs des territoires

QUELLES POLITIQUES RÉGIONALES POUR LES TERRITOIRES RURAUX ? QUEL PARTENARIAT ÉTAT-COLLECTIVITÉS ? QUELLE GOUVERNANCE TERRITORIALE ? LES TÉMOINS DE LA DERNIÈRE TABLE RONDE DU SÉMINAIRE DEVAIENT, EN ABORDANT CES DIFFÉRENTES QUESTIONS, RÉPONDRE AUX PRÉOCCUPATIONS DES TERRITOIRES QUANT À LA PRÉPARATION DE LA NOUVELLE PROGRAMMATION. LEUR MESSAGE ? QUE LES FORCES VIVES LOCALES ÉLABORENT DE VÉRITABLES PROJETS DE TERRITOIRE. IL SERA TOUJOURS POSSIBLE ENSUITE DE TROUVER LES FINANCEMENTS EUROPÉENS.



La nouvelle programmation européenne se prépare au moment où se met en œuvre la réforme des collectivités territoriales. Ces bouleversements interrogent les acteurs territoriaux sur la redistribution de leurs rôles et missions. C'est le cas de Danielle Deviers, Présidente du Pays Bourian, de la communauté de communes Quercy Bouriane

et représentante de l'Association des communautés de France. Elle se demande quels vont être ses futurs interlocuteurs, surtout si les Pays disparaissent. La Région ? Les intercommunalités ? Vice-président du conseil général des Hautes-Pyrénées et représentant de l'Assemblée des Départements de France, Bernard Verdier place les Départements comme l'un de ces interlocuteurs, partenaires historiques de la ruralité, conscients des mutations et des défis



auxquels doivent répondre aujourd'hui les espaces ruraux. Lui aussi est en attente de réponses quant à l'animation de ces territoires, s'inquiétant de leur manque de lisibilité et de moyens financiers. « *Le changement actuel des règles du jeu les fragilisent fortement. Par exemple, les Départements étaient jusqu'à ce jour présents en tant que cofinanceurs des fonds européens. À partir de 2014, ce n'est plus assuré.* » Laure Deroche, maire de Roanne, témoin au titre de la Fédération des villes moyennes, perçoit même un sentiment d'abandon de la part d'acteurs du monde rural, confirmé ensuite par le témoignage de quelques élus ruraux présents dans la salle. Si elle pense que les villes moyennes ont un rôle à jouer au titre de « *pôles organisateurs* » de ces territoires, elle constate que ces dernières se battent elles aussi pour ne pas être absorbées par les métropoles ou les Régions.

Prendre en compte le potentiel de chaque territoire

Appuyant les propos de Luc Maurer, conseiller technique au cabinet du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, pour qui la volonté politique compte autant, voire davantage que les moyens, René Souchon, président du Conseil régional d'Auvergne et représentant l'Association des Régions de France, témoigne de ce qu'il a entrepris sur sa région. S'inspirant des méthodes participatives d'élaboration des Schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire (Sradet), il a décidé d'associer les Départements, les regroupements intercommunaux et un grand nombre d'autres acteurs dans une vaste concertation d'une durée de six mois, appelée « *Auvergne 2030* ». L'objectif est de réactualiser le Sradet adopté en 2009 et de s'en servir de support pour les futurs contrats de territoires entre la Région, les Pays et les regroupements de communes. « *L'avantage de cette démarche est qu'elle prend en compte*



le potentiel de chaque territoire et qu'elle permettra de mettre en œuvre des politiques différenciées et adaptées à leurs besoins. Cela limite le risque que les métropoles aspirent les autres territoires car ces derniers sauront sur quels leviers appuyer leur développement. » Fervent défenseur du programme LEADER, René Souchon explique qu'il a pu doubler cette enveloppe pour sa Région pour la période 2014-2020. Luc Maurer précise par ailleurs, au sujet de LEADER, que le montant total attribué aux Régions est passé de 316 millions d'euros pour la programmation qui s'achève, à 530 millions d'euros pour 2014-2020. Il poursuit aussi sur le fait que le second pilier de la PAC a été lui aussi significativement renforcé. Autant de moyens attribués au développement des territoires ruraux.



TABLE RONDE

Des projets qui laissent place à l'initiative locale

René Souchon conseille aux territoires ruraux de ne pas s'enfermer dans le FEADER, mais d'associer le financement des autres fonds pour agir dans différents domaines, comme le FEDER par exemple, pour mener des mesures en faveur de l'insertion. « Les fonds FEDER sont applicables sur la totalité des territoires ruraux et urbains. Le FEADER et LEADER sont finalement un « plus » pour les territoires ruraux. »

Ces différentes interventions n'ont néanmoins pas répondu à toutes les craintes exprimées par les participants.

Le transfert de l'autorité de gestion aux Régions alourdira-t-il l'instruction des dossiers ? René Souchon répond par la négative assurant que cette nouvelle organisation n'ajoutera pas un échelon supplémentaire en matière de contrôle par exemple. « Néanmoins, pour répondre aux exigences européennes, il est clair que nous devons être très rigoureux. »

Est-ce que cela sera si simple de combiner l'intervention des différents fonds ? En réponse, Luc Maurer rappelle que le défi des espaces ruraux pour la prochaine

programmation est dans un premier temps d'élaborer un projet de territoire intégré avec l'ensemble des acteurs et ensuite, de mobiliser - car ce sera possible -, l'ensemble des fonds sur les différentes actions de ce projet. Pour René Souchon, « un territoire doit commencer par se demander quel potentiel il peut développer et ne pas hésiter à développer l'utilisation des outils numériques. Ces derniers peuvent générer beaucoup de projets fédérateurs comme, par exemple, la création d'un site de vente en ligne par un groupe d'artisans. »

D'autres questionnements ont porté sur les moyens dont disposent les Régions pour gérer les fonds européens, sur la manière dont il sera possible de financer les aménagements indispensables à la vie des territoires ruraux (accessibilité, services, transport...) ou encore, sur le fait que les Régions ne privilégieraient pas les ITI (voir conférences du mercredi matin). En réponse, les différents intervenants se sont accordés sur un message similaire : il faut rendre les territoires complémentaires entre eux en leur laissant la possibilité d'une part, de construire ensemble un projet de développement qui laisse place à l'initiative locale et, d'autre part, de choisir les outils et financements qui leur conviennent.



AUDIO

-  **MARC BONNARD**, PRÉSIDENT DE LEADER FRANCE : Quel avenir pour un LEADER mieux doté ?
-  **CLAIRE SARDA VERGES**, ADRET : Pour un véritable développement intégré !
-  **MICHEL LAINE**, ANCIEN RESPONSABLE DE LEADER À LA DG AGRI : Intégration des fonds : On reste à mi-chemin !
-  **Un maire** : Sentiment d'abandon des petites communes !
-  **THOMAS AUBERT**, GAL AVRE ET ITON : Pourquoi pas les ITI ?

VIDÉOS



DANIELLE DEVIERS
Présidente du Pays Bourian



BERNARD VERDIER
Vice-président du conseil général des Hautes-Pyrénées



LAURE DEROCHE
Maire de Roanne, témoin au titre de la Fédération des villes moyennes



LUC MAURER
Conseiller technique au cabinet du ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt



RENÉ SOUCHON
Président du Conseil régional d'Auvergne, vice-président de l'Association des Régions de France



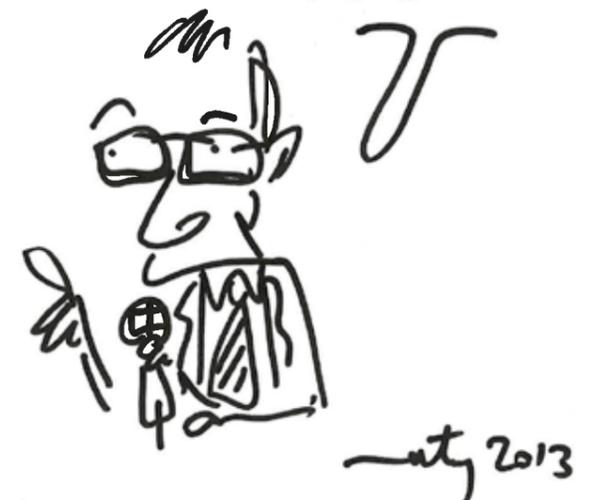
DISCOURS DE CLÔTURE



ET POUR
LES RÉGIONS,
PRESIDENT?



C'EST UNE
COURSE DE
FONDS !!!



DISCOURS DE CLÔTURE



Des propositions concrètes pour le Réseau rural français

Face à ces questionnements et aux réformes en cours, Luc Maurer a indiqué, dans son discours de clôture, qu'il comptait sur le Réseau rural français pour poursuivre son rôle de laboratoire d'idées, de capitalisation et de diffusion des bonnes pratiques. Des domaines peuvent selon lui être approfondis par le Réseau comme la participation citoyenne ou encore l'agroécologie. « *Notre souhait est que le réseau se maintienne et se développe.* » En clôture des débats, René Souchon formule également des propositions très concrètes pour le Réseau rural français. Afin de rapprocher davantage le Réseau des attentes des territoires, il estime que les Régions ont naturellement vocation à piloter les Réseaux ruraux régionaux en partenariat avec leurs acteurs économiques et sociaux. Il pense qu'à ce titre, l'ARF doit également être davantage impliquée dans le pilotage national du Réseau rural français. Il propose le remplacement de l'actuelle commission permanente par un comité exécutif État-Régions, plus restreint pour être plus efficace dans le pilotage des travaux du Réseau. L'Assemblée générale, composée des principaux réseaux de développement rural et des représentants des Réseaux ruraux

régionaux, conserverait un rôle central orienté vers le débat politique, les échanges techniques et la capitalisation. Les Réseaux régionaux bénéficieraient également d'un réseau interrégional leur permettant d'échanger et de travailler sur des sujets spécifiques, plusieurs fois par an si nécessaire. Une cellule d'animation serait constituée pour mettre en œuvre les décisions du comité exécutif et faire fonctionner l'ensemble des Réseaux ruraux régionaux et interrégionaux. L'ARF souhaiterait débattre de cette nouvelle gouvernance avec l'ensemble des acteurs du développement rural et travailler avec l'État à sa mise en place dès que possible afin de la rendre opérationnelle dès le début 2014. « *Si nous cherchons à nous impliquer davantage dans le pilotage du Réseau rural national, nous Régions, c'est parce que nous sommes persuadés que ces évolutions auront un impact décuplé sur les territoires ruraux. L'ouverture à l'innovation et au dialogue portée par les Réseaux ruraux est une opportunité à saisir. Nous ne pouvons pas et ne voulons pas ignorer les potentiels de développement des campagnes françaises et les réseaux ruraux pourront nous aider à accomplir cet objectif.* »



VIDÉOS



DISCOURS DE CLÔTURE DE LUC MAURER

Conseiller technique au cabinet du ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt



DISCOURS DE CLÔTURE DE RENÉ SOUCHON

Président du Conseil régional d'Auvergne, vice-président de l'Association des Régions de France



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

PREMIER MINISTRE
DÉLÉGATION
INTERMINISTÉRIELLE
À L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET À
L'ATTRACTIVITÉ RÉGIONALE

Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement

Ce document a été cofinancé par le Fonds Européen de Développement Rural (FEADER), dans le cadre de l'organisation du séminaire du Réseau rural français des 26 et 27 novembre 2013 à Dijon, sous l'égide de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) et du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (Financements et marché portés par l'Agence de Services et de Paiement (ASP)).

Ce webzine a été rédigé par l'ACTEUR RURAL et mis en images par IMAGITERRE.



RCT est un cabinet d'études et de communication accompagnant le développement durable des territoires par son expertise et sa maîtrise des processus d'animation, de concertation et de communication.
www.rct-territoires.com



La société de presse **L'ACTEUR RURAL** édite depuis 1993 le magazine **Village** ; elle assure le conseil dans l'organisation, l'animation et la synthèse des rendez-vous des territoires.
www.village.tm.fr



IMAGITERRE est une société de production audiovisuelle assurant des reportages mettant en valeur l'innovation dans les territoires et valorisant la place de l'image (photos, vidéos) dans leurs événements et dans leurs publications (sites web, webzines).
www.imagiterre.eu

